



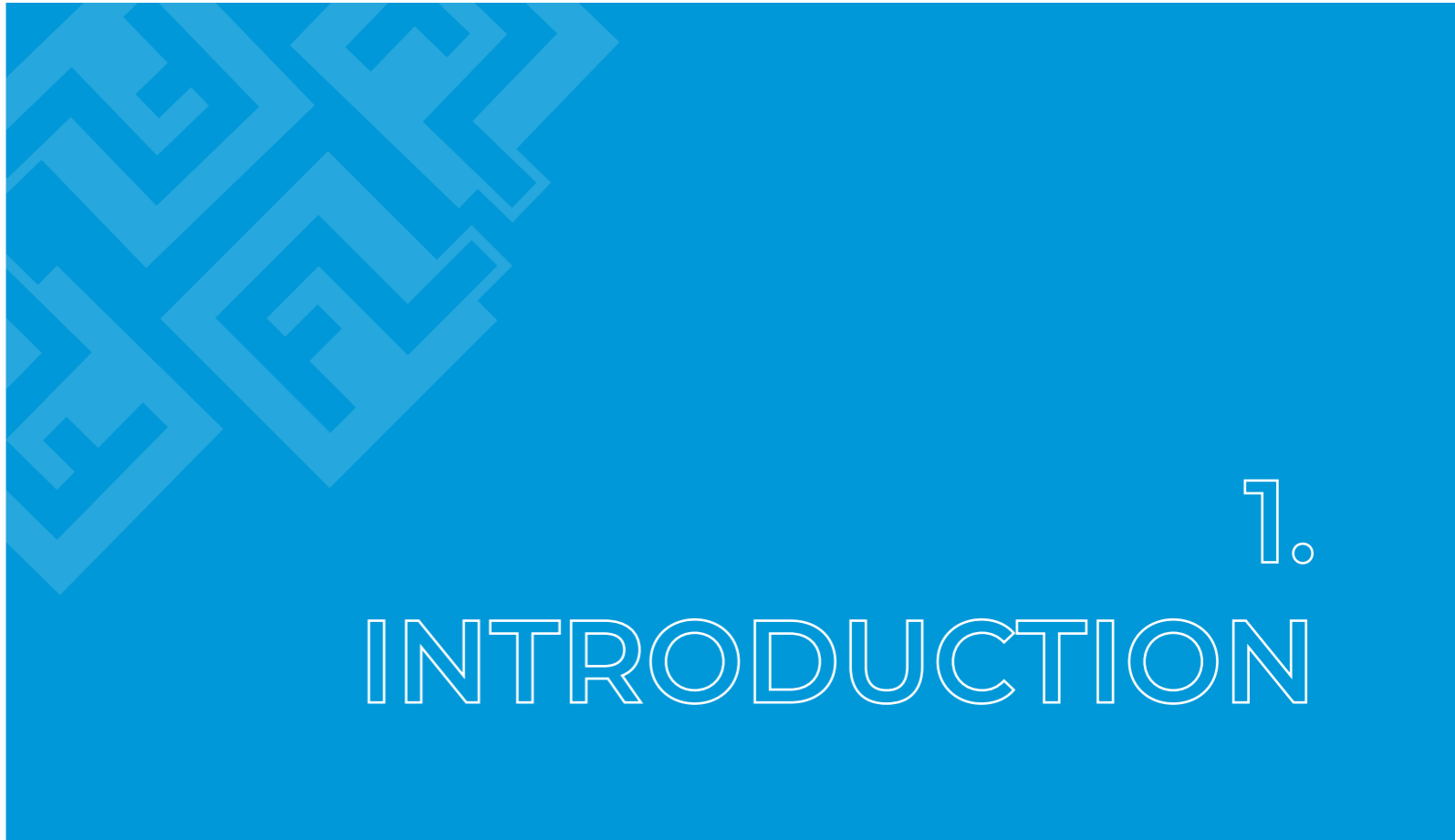
Rapport RSE 2024

FL FONDATEL
Un autre regard sur la fonte...

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	5
2. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	7
2.1. Activités et implantation géographique	8
2.2. Mission, vision, valeurs	9
3. ANALYSE DE MATÉRIALITÉ	11
3.1. Nos parties intéressées	12
3.2. Nos enjeux	13
3.3. Matrice de matérialité	14
4. STRATÉGIE RSE	17
4.1. Objectifs à court, moyen et long terme	18
4.2. Alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)	19
4.3. Politique RSE générale	22
5. AGIR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	23
5.1. Environnement	24
5.2. Social & sociétal	40
5.3. Gouvernance & éthique	53
6. INDICATEURS DE PERFORMANCE	59
6.1. Données chiffrées (KPI)	60
6.2. Méthodologie de reporting	62





1. INTRODUCTION

« Chers collaborateurs, clients et partenaires,

L'année écoulée a été marquée par des défis et opportunités mais aussi par de nombreuses avancées dans notre engagement en faveur d'un développement plus responsable et durable. À travers ce rapport RSE, nous souhaitons partager avec vous les actions concrètes que nous avons mises en oeuvre, les progrès réalisés et les ambitions qui nous animent pour les années à venir.

Notre démarche RSE reflète une conviction profonde. Celle que notre entreprise a un rôle à jouer dans la transition écologique, dans le respect des personnes et dans la construction d'un modèle économique plus vertueux.

En 2024, nous avons franchi une étape importante, en accentuant nos actions en faveur de la sécurité au travail, en installant des panneaux photovoltaïques, en obtenant les statuts de sous-produits pour le laitier et le sable que l'on utilise, en travaillant sur la mixité des équipes... tout en continuant d'agir sur nos émissions de carbone.

Ce rapport est le reflet de notre volonté d'agir, d'écouter et de progresser. Il est aussi une invitation à poursuivre ensemble cette dynamique, avec exigence et enthousiasme.

Merci pour votre confiance. »


 Paul BONNIVERT
 CEO FONDATEL



2.1. Activités et implantation géographique

Fondée en 1875, FONDATEL est une entreprise belge spécialisée dans la **conception et fabrication de produits en fonte** notamment **pour les infrastructures urbaines, les réseaux d'assainissement et les équipements de voirie** : différents regards (chaussée, parking, trottoir...) et grilles (branchement, parking, de caniveau...), bouches d'égout, avaloirs, châssis de visite...

Implantée en provinces de Namur et de Hainaut – fonderie à Seilles et centre logistique/ finition à Seneffe – FONDATEL s'inscrit dans une dynamique de développement local. Elle s'appuie sur des équipes engagées, des processus de production maîtrisés et une volonté constante d'innovation pour répondre aux standards de qualité et aux exigences de ses clients (distributeurs, gestionnaires de réseaux, municipalités...).



Forte d'un savoir-faire industriel reconnu et d'une expertise technique **depuis 150 ans**, FONDATEL s'impose comme un **acteur de référence dans le domaine de la fonderie**, tant sur le **marché national qu'international**.

En 2024, FONDATEL connaît une évolution majeure dans sa structure en changeant d'actionnaire. Cette évolution marque une nouvelle étape dans son développement stratégique. Consciente de son impact environnemental et sociétal, FONDATEL intègre des principes de responsabilité sociétale (RSE) dans sa stratégie globale. Cela se traduit par des actions concrètes en matière de réduction des émissions, de gestion des ressources, de santé/sécurité au travail, de dialogue avec les parties prenantes et de contribution au tissu économique local.

2.2. Mission, vision, valeurs

2.2.1. Mission

Notre mission est de produire et fournir des équipements en fonte grise et nodulaire de haute qualité, sécurisés et durables pour les infrastructures urbaines.

2.2.2. Vision

Nous aspirons à être une référence dans la fourniture de produits en fonte de haute qualité avec un faible impact environnemental et contribuant de manière significative aux enjeux du développement durable.

2.2.3. Valeurs

Les valeurs fondatrices de FONDATEL guident nos actions au quotidien. Elles sont le socle de notre culture d'entreprise et vivent concrètement au travers de nos pratiques et de nos comportements :

- **Sécurité** : la sécurité de chacun(e) est une priorité absolue. Elle doit être intégrée dans chaque décision, chaque action, chaque réflexion (« Aucune tâche, aussi importante soit-elle, ne mérite d'être effectuée de manière non sécurisée »)
- **Respect des autres** : cela implique l'écoute, la bienveillance, la considération des idées et des différences de chacun.
- **Honnêteté** : être transparent(e), s'exprimer avec clarté, reconnaître ses erreurs et agir avec sincérité.
- **Intégrité** : garder une ligne de conduite éthique en toutes circonstances, respecter nos engagements et faire preuve de cohérence entre nos paroles et nos actes.
- **Responsabilité Sociale et Sociétale (RSE)** : agir de manière responsable vis-à-vis de notre environnement, de la société et intégrer les enjeux durables dans nos choix.
- **Qualité** : viser l'excellence dans ce que nous délivrons, être exigeant(e) envers nous-mêmes et constamment chercher à nous améliorer.
- **Esprit d'équipe** : le collectif est notre force. La collaboration, l'entraide, le partage et l'écoute sont au cœur de notre réussite.
- **Polyvalence** : savoir s'adapter, être agile et capable de prendre en main différentes missions selon les besoins. C'est un atout clé dans notre quotidien.



2.3. Chiffres clés

En 2024, FONDATEL c'est...

149 ans
d'activité
ininterrompue



-28%
de tonnes de CO₂éq
émises depuis 2022
(année de référence)

2 sites
(la fonderie et
son centre logistique/finition)



71%
taux d'engagement
à l'enquête collaborateurs

143
collaborateurs



7,7%
part de femmes
dans l'effectif

Des produits
vendus en :
**Belgique, France,
Irlande, Italie, Pays-Bas,
République Tchèque,
Slovaquie, Pologne**



+316
fournisseurs et
partenaires actifs

1 démarche labellisée
CO₂ Neutral
(récemment renommée
Taking Climate Action)



13
c'est le nombre d'années
depuis que nous sommes
certifiés **ISO 9001**.

57 intérimaires



54/100
points obtenus à l'audit EcoVadis soit
un score en progression

3.

ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Dans le cadre de sa démarche RSE, FONDATEL a élaboré une **matrice de matérialité** afin d'identifier et de hiérarchiser les enjeux les plus significatifs pour ses parties prenantes et pour son activité.

Cet outil stratégique, réalisé en groupe de travail pluridisciplinaire, permet de croiser les **impacts financiers et RSE selon l'importance pour FONDATEL et ses parties intéressées**.

3.1. Nos parties intéressées

Dans le cadre de sa stratégie RSE, FONDATEL accorde une attention particulière à l'identification des attentes et besoins de ses parties intéressées.

Leur prise en compte est essentielle pour garantir la pertinence, la transparence et l'efficacité des engagements de FONDATEL.

Nos principales parties intéressées identifiées sont :

Parties intéressées	Attentes et besoins	Mode de consultation
Nos collaborateurs	Reconnaissance (financière, feed-back...), développement professionnel, flexibilité, équilibre vie professionnelle/personnelle, conditions de travail acceptables (santé/sécurité)...	<ul style="list-style-type: none"> Enquête collaborateurs annuelle Évaluations individuelles Communication interne Dialogue social Diverses réunions d'équipe
Nos clients (distributeurs, gestionnaires de réseau, collectivités...)	Exigeants en matière de qualité, délais, SAV, tarifs...	<ul style="list-style-type: none"> Enquête clients annuelle Site internet Entretiens commerciaux
Les fournisseurs, sous-traitants et partenaires (dont agences d'intérim)	En attente d'une coopération pérenne, de délais de paiement respectés, de travailler en sécurité...	<ul style="list-style-type: none"> Réunions acheteurs/fournisseurs Évaluation des fournisseurs
Les actionnaires, banques, assurances	Attentifs à la performance globale et à la création de valeur durable.	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Visites
Les autorités (SPW, communes, pompiers...)	En lien avec l'ancrage territorial et les réglementations environnementales et de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Relations avec les autorités Commissions riverains
Les usagers finaux (conducteurs, piétons...)	Sécurisation des produits (stables, anti-dérapants, silencieux) et intégrés au paysage (design discret et harmonieux).	<ul style="list-style-type: none"> Site internet Réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn)
Les riverains	À proximité de la fonderie, ces derniers expriment des attentes légitimes en matière de qualité de vie (communication transparente) et respect de l'environnement (limitation des nuisances sonores et olfactives)	<ul style="list-style-type: none"> Commissions riverains
Divers organismes de certification (APRAGAZ, AFNOR, COPRO, KIWA, ECOVADIS, CO ₂ LOGIC...)	Formulent des attentes spécifiques (liés aux produits/système, performance RSE/ environnementale) qui convergent toutes vers une exigence commune de transparence, de rigueur et d'amélioration continue	<ul style="list-style-type: none"> Audits

Cette consultation régulière des parties intéressées permet à FONDATEL d'ajuster ses priorités RSE et de renforcer son lien avec ses parties intéressées et sa contribution au territoire et à la société.

3.2. Nos enjeux

FONDATEL identifie plusieurs enjeux prioritaires structurant sa démarche RSE.

3.2.1. Environnement

- **Émissions de CO₂** : réduction et contribution à la neutralité carbone collective.
- **Gestion des déchets** : diminution des quantités de déchets générés, recyclage des rebuts, réduction des déchets dangereux.
- **Économie circulaire** : utilisation de matières premières recyclées, valorisation des matières utilisées, conception de produits durables et recyclables.
- **Maîtrise des nuisances** : bruit, poussières, odeurs, impact visuel...
- **Consommation énergétique** : réduction de la consommation des énergies (eau, électricité, gaz...), recours aux énergies renouvelables.

3.2.2. Sociaux & sociétaux

- **Santé, sécurité et bien-être au travail** : prévention des risques liés au secteur (manutention de charges lourdes, risques liés à la circulation, bruit, risque chimique, lié aux poussières...) pour garantir un environnement de travail sûr et promouvoir la qualité de vie au travail.
- **Dialogue social** : échanges, négociations et consultations entre la direction, les représentants du personnel et les salariés.
- **Ancrage territorial** : emploi local, soutien aux initiatives locales.
- **Engagement des collaborateurs** : renforcer la cohésion interne, la culture d'entreprise et favoriser la participation active.
- **Attractivité et transmission des savoir-faire** : attirer de nouveaux talents, former les jeunes générations et préserver les compétences techniques propres à la fonderie.
- **Égalité et inclusion** : favoriser l'égalité des chances, la cohésion sociale, lutter contre les discriminations.
- **Utilité publique** : nécessaires au bon fonctionnement des collectivités, nos produits finis assurent la limitation des accès aux réseaux sous-terrain tout en protégeant le passage des usagers (piétons, véhicules).
- **Cybersécurité** : protection des systèmes informatiques, des données techniques et des échanges avec nos partenaires pour garantir la continuité de nos activités et la sécurité de nos collaborateurs.

3.2.3. Gouvernance

- **Conformité réglementaire et normative** : respect et anticipation des réglementations Wallonne/Européenne et diverses normes applicables (ISO 9001, EN124...).
- **Transparence et traçabilité** : assurer le reporting des indicateurs financiers et extra-financiers.
- **Éthique des affaires** : achats responsables, lutte contre la corruption, respect des droits humains.
- **Relations avec les parties intéressées** : écoute des riverains, collaboration avec les collectivités, dialogue avec les organismes certificateurs.
- **Propriété intellectuelle** : relève de la gestion stratégique de nos actifs immatériels (savoir-faire, dessins industriels...) dans le but de respecter les droits d'auteur et de lutter contre la contrefaçon.

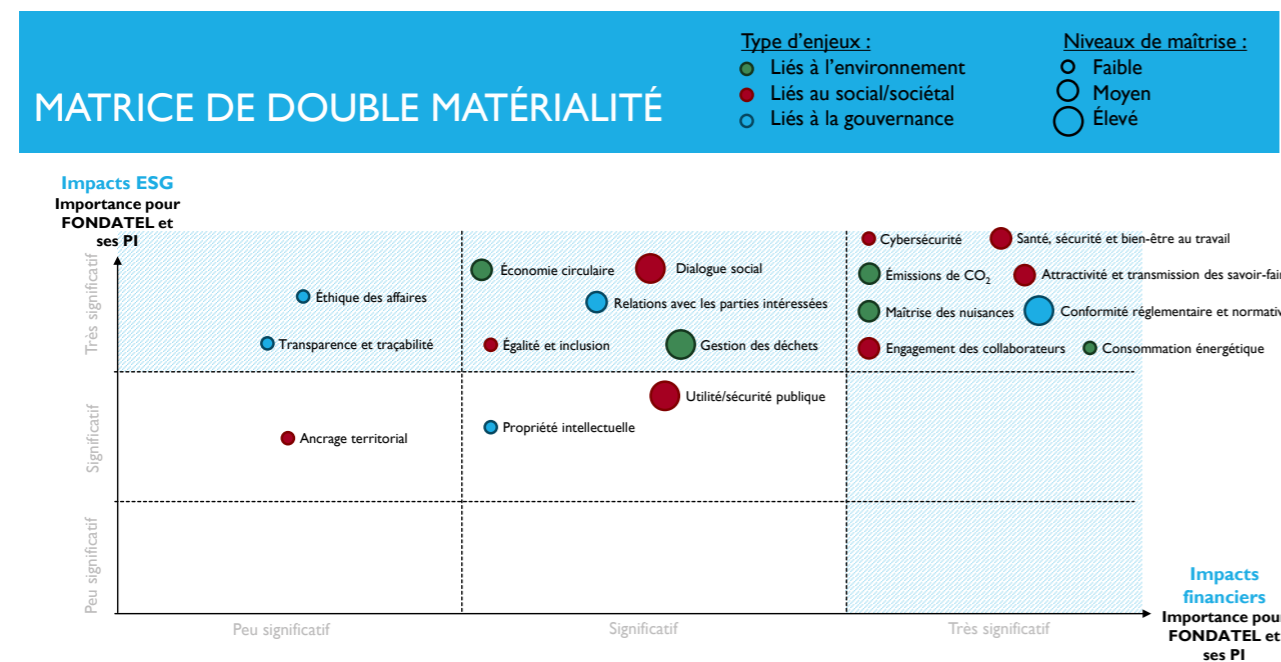
Cette analyse met en évidence les sujets matériels à fort impact pour FONDATEL, tels que :

- L'éthique des affaires
- La transparence et la traçabilité
- L'économie circulaire
- L'égalité et l'inclusion
- Le dialogue social
- Les relations avec les parties intéressées
- La gestion des déchets
- La cybersécurité
- La santé, la sécurité et le bien-être au travail
- Les émissions de CO₂
- L'attractivité et la transmission de savoir-faire
- La conformité réglementaire et normative
- L'engagement des collaborateurs
- La consommation énergétique

Elle constitue un **outil de pilotage essentiel** pour orienter les actions RSE de FONDATEL, renforcer la transparence et structurer le dialogue avec ses parties prenantes. Cette approche permet à FONDATEL de concentrer ses efforts sur les enjeux les plus pertinents, en cohérence avec sa **raison d'être** et sa **vision à long terme**.

3.3. Matrice de matérialité

La matrice réalisée est la suivante :





4.
STRATÉGIE RSE

4.1. Objectifs à court, moyen et long terme

Dans un souci de transparence et d'amélioration continue, FONDATEL s'engage à structurer sa démarche RSE autour d'objectifs clairs, définis à court, moyen et long terme. Cette approche permet de répondre aux enjeux immédiats tout en construisant une vision durable et ambitieuse.

Court-terme :

- Améliorer notre score à l'audit externe ECOVADIS
- Renouveler le calcul de notre bilan carbone annuel
- Accentuer la communication sur notre démarche RSE
- Maintenir notre conformité au permis unique
- Améliorer la communication interne
- Augmenter la compétence et polyvalence de notre personnel
- Poursuivre la promotion de nos produits en leur état naturel auprès de notre clientèle française (arrêt peinture face invisible des produits finis)
- Intégrer les risques liés à la corruption, fraude, blanchiment d'argent, pratiques anticoncurrentielles et conflit d'intérêts dans les processus de notre organisme
- Améliorer la sécurité de nos systèmes d'information

Moyen terme :

- Réduire de 25 % nos émissions CO₂ sur le scope 1 d'ici 2030 par rapport à 2022 tout en contribuant à la neutralité carbone de la fonderie
- Privilégier la collaboration avec des fournisseurs engagés dans une démarche de durabilité (auditer nos fournisseurs stratégiques)
- Certifier nos systèmes de management liés à la santé/sécurité et à l'environnement (ISO 45001 et ISO 14001)
- Poursuivre le développement des Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES) pour nos produits pour notre clientèle
- Renforcer la culture santé/sécurité et environnement du personnel






Long terme :






- Contribuer à l'ambition globale SBTi (Net Zero d'ici 2050)
- Développer des produits plus adaptés aux conditions climatiques actuelles (plus grande capacité d'avalent suite épisodes inondations)
- Transformer l'image d'une fonderie polluante en entreprise de valorisation de déchets fabricants des pièces de voirie 100 % recyclables







4.2. Alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)

« 17 objectifs pour sauver le monde » : ce sont les objectifs de développement durable définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour un avenir meilleur et plus durable d'ici 2030. Ces objectifs répondent aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Grâce aux nombreuses actions déjà mises en place, nos activités permettent déjà de contribuer à 10 de ces ODD :

Enjeux	ODD	Actions déployées par FONDATEL	KPI	Objectifs	Résultats 2023	Résultats 2024	Section du rapport	
ENVIRONNEMENTAUX								
Émissions de CO ₂		Industrie, innovation et infrastructures	• Calculer annuellement son bilan carbone	Émissions totales de GES scopes 1 + 2 + 3 (en tCO ₂ e)	< 55 127	41 092	39 675	\$5.1.1.
		Énergie propre et d'un coût abordable	• Contribuer volontairement à la neutralité carbone					
		Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	• Réviser le chargement du cubilot					
		Villes et communautés durables						
Gestion des déchets		Consommation et production responsables	• Améliorer la gestion des déchets non-dangereux et dangereux	Quantité totale de déchets générés (en t)	< n-1	14944	14074	\$5.1.4.

Enjeux	ODD	Actions déployées par FONDATEL	KPI	Objectifs	Résultats 2023	Résultats 2024	Section du rapport
ENVIRONNEMENTAUX							
Économie circulaire	 Consommation et production responsables	•Réutiliser le sable pour la fabrication des moules (matière première)	Taux de sable réutilisé comme matière première (en %)	< 95	99,1	99,1	\$5.1.4.
		•Recycler des rebuts	Taux de rebuts réutilisés comme matières premières	100	100	100	
		•Recycler l'aluminium, papier, verre et plastique	Taux moyen de recyclage d'un produit fini (en %)	> 99	99,45	99,45	
Maîtrise des nuisances	 Eau propre et assainissement  Vie terrestre	•Purification des gaz du cubilot par voie sèche	Poids total des polluants émis dans l'eau (en kg)	100	493,3	770,93	\$5.1.5. \$5.2.5.
		•Récupération des eaux de pluie dans des citernes					
		•Installation d'un séparateur à hydrocarbures et de déboureur en amont des rejets					
		•Empierrement parking					
Consommations énergétiques	 Énergie propre et d'un coût abordable  Eau propre et assainissement	•Installation de panneaux photovoltaïques	Taux de véhicules électriques et hybrides dans la flotte de véhicules de société	> n-1	5,9	15,6	\$5.1.2.
		•Achat d'électricité «verte»	Taux de superficie du bâtiment équipée avec des éclairages LED				
		•Verdissement du parc de véhicules de fonction					
		•Remplacement des éclairages par des LED					
		•Révision de l'intensité des ventilateurs (réduction de 50 % de leur consommation électrique)					

Enjeux	ODD	Actions déployées par FONDATEL	KPI	Objectifs	Résultats 2023	Résultats 2024	Section du rapport
SOCIAUX & SOCIÉTAUX							
Santé, sécurité et bien-être au travail		•Amélioration de la culture santé/sécurité	Taux de fréquence des accidents avec arrêt	85	99	71	\$5.2.2.3.
Engagement des collaborateurs		•Déploiement d'une enquête annuelle de satisfaction	Taux d'engagement des collaborateurs	> n-1	-	71	\$5.2.3.2.
		•Proposer des formations non-obligatoires en plus du plan de formations obligatoires	Nombre total d'heures de formations	ND	205	145	
Égalité et inclusion		•Favoriser la diversité homme/femme, intergénérationnelle et culturelle	Nombre de nationalités employées	ND	14	13	
			Nombre de femmes dans les effectifs	ND	11	11	
Utilité publique	 	•Concevoir et fabriquer des produits en fonte notamment pour les infrastructures urbaines, les réseaux d'assainissement et les équipements de voirie...	Nombre d'interventions SAV liées à la sécurité des produits	< n-1	23	27	\$5.2.5.4
							\$5.2.6.2.
GOUVERNANCE							
Éthique des affaires		•Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans l'évaluation annuelle des fournisseurs	Taux de fournisseurs critiques et actifs engagés dans une démarche RSE (dont calcul de leurs émissions carbone) (en %)	ND	8	47	\$5.3.
		•Mettre en oeuvre des politiques liées aux pratiques non-éthiques					

4.3. Politique RSE générale

FONDATEL, s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale de plus en plus ambitieuse. Consciente de son rôle en tant qu'acteur industriel local et international, FONDATEL souhaite contribuer activement à un modèle de développement durable.

Notre politique RSE repose sur 3 piliers fondamentaux et s'appuie sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), les exigences de la Directive Européenne sur les Émissions Industrielles tout en incluant les attentes croissantes de nos parties intéressées et nos 8 valeurs.

SOCIAL & SOCIÉTAL

- Accentuer notre culture santé/sécurité/bien-être en faveur de nos travailleurs
- Diminuer le nombre d'accidents pour atteindre la "Mission Zéro" en poursuivant la prévention des risques, la formation et la sensibilisation du personnel, l'amélioration des conditions de travail
- Poursuivre la promotion de nos produits en leur état naturel auprès de notre clientèle française (arrêt peinture face invisible des produits finis)
- Privilégier la collaboration avec des fournisseurs engagés dans une démarche de durabilité (évaluation de 100 % de nos fournisseurs sur des critères RSE/bilan carbone)

ENVIRONNEMENTAL

- Poursuivre le respect de notre permis d'environnement définissant les valeurs limites des différents impacts locaux (émissions dans l'air, rejets dans l'eau, prélèvement des eaux naturelles...)
- Contribuer à l'ambition globale SBTi (Net Zero d'ici 2050)
- Réduire de 25 % nos émissions CO₂ sur le scope 1 d'ici 2030 par rapport à 2022 tout en maintenant la neutralité carbone de la fonderie
- Soutenir la transition énergétique en utilisant une énergie propre (100 % électricité verte)
- Améliorer la gestion de nos déchets

GOVERNANCE ÉTHIQUE

- Intégrer les risques liés à la corruption, fraude, blanchiment d'argent, pratiques anticoncurrentielles et conflit d'intérêts à notre organisme
- Améliorer la sécurité de nos systèmes d'information
- Communiquer publiquement notre rapport RSE annuel.

Par cette feuille de route, FONDATEL réaffirme son ambition d'être une entreprise industrielle responsable. Nous sommes convaincus que notre performance ne se mesure pas uniquement à travers nos résultats économiques mais aussi via nos impacts sociaux, sociétaux et environnementaux.



5.1. Environnement

À FONDATEL, nous sommes conscients des risques de nos activités sur l'environnement. Nous nous engageons donc à aller au-delà de ce qui nous incombe légalement en mettant en oeuvre une série d'actions concrètes dans l'objectif de réduire notre impact environnemental. L'ensemble de ces actions couvrent les thématiques suivantes : gestion des énergies/émissions de CO₂, gestion des déchets, utilisation des ressources naturelles, biodiversité, adaptation au changement climatique.

QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2024 :

- Acquisition du label CO₂ Neutral (récemment renommé Taking Climate Action) faisant de FONDATEL une entreprise contributrice à la neutralité carbone
- Réalisation de son 5ème bilan carbone
- 60 % de surface du toit du site de la fonderie remplie par les panneaux photovoltaïques
- Valorisation du laitier et du sable usagés en catégorie de « sous-produits » (et non plus de « déchets »)



CHIFFRES-CLÉ

- 28 %

tCO₂e VS 2022
(année de référence
définie par FONDATEL)

1 500 000€
d'investissement dans
3 éco-projets répondant
aux ODD



60 %

de surface de toit
remplie par
les panneaux
photovoltaïques



5.1.1. Gestion des émissions de CO₂

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre constitue une priorité majeure dans notre stratégie environnementale. En parallèle de la neutralité carbone visée par l'Union Européenne d'ici 2050 (European Green Deal), FONDATEL s'aligne aussi à cet objectif.

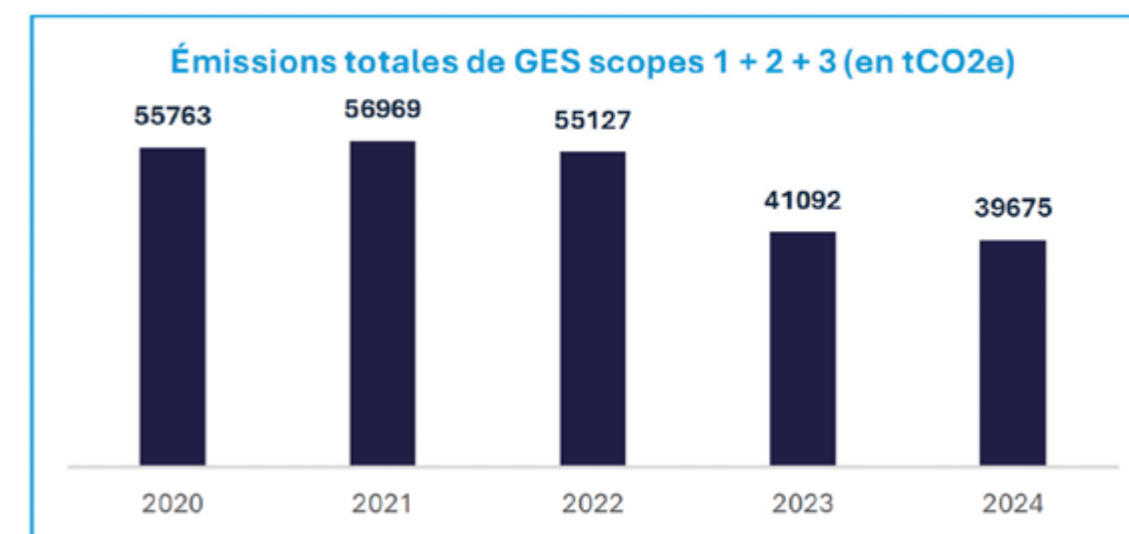
Notre engagement dans cette démarche de durabilité combine :

- La réduction locale de notre impact carbone
- Et le soutien à des projets certifiés permettant de contrebalancer cet impact au niveau global

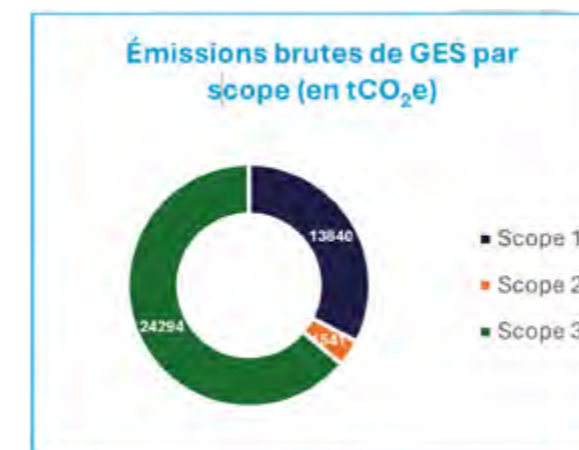


1

En 2021, nous avons réalisé volontairement notre premier bilan carbone sur l'année précédente selon la méthode GHG Protocol afin de déterminer les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à nos activités sur l'ensemble des scopes (1+2+3). Depuis 4 ans, nous enregistrons une baisse continue de nos émissions de carbone :



Nous avons défini l'année 2022 comme étant celle de référence et pour l'année 2024, nous obtenons les résultats détaillés suivants :



Le scope 1 concerne les émissions directes liées à l'énergie, aux procédés industriels, aux fuites de réfrigérants et véhicules de société. Le scope 2 intègre les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée. Le scope 3 inclut les émissions indirectes provenant d'autres sources.



Ce dernier bilan carbone met en valeur que 87 % de nos émissions proviennent de la fonderie contre 13% de notre centre logistique. Nos émissions proviennent **essentiellement de l'énergie utilisée à la fabrication de nos matières premières (coke, fonte neuves, ferrosilicium...)** et du transport lié à leur acheminement.

2

Au lancement de la démarche, nous avons modélisé et élaboré un plan de transition climat en identifiant, chiffrant et priorisant des axes et des mesures de réduction, couplés à l'évaluation modélisée des progrès annuels attendus :

Actions majeures à mettre en œuvre d'ici 2030	Réduction relative potentielle (en kgCO ₂ /tonne vendue)
Optimiser l'utilisation des moteurs	-8 soit -0,03 %
Remplacer l'éclairage actuel par du LED	-2 soit -0,01 %
Installer des minuteurs sur les éclairages	-0,4 soit -0,02 %
Installer des panneaux solaires	-6 soit -0,2 %
Utiliser de l'électricité verte	-97 soit -4,1 %
Assurer la maintenance des compresseurs	-2,3 soit -0,1 %
Rendement échangeur de chaleur	-87 soit -4,5 %
Substituer le coke par du biocoke	-86 soit -3,4 %
Réhausser des tuyères	-314 soit -11,6 %
Réduire l'impact lié au transport des matières premières	-33 soit -1,3 %
Diminuer la consommation de briquettes FeSi	-36 soit -1,5 %
Stopper la peinture des pièces	-40 soit -1,6 %
Optimiser le CO ₂ eq du lit de fusion	-380 soit -14 %
Remplacer le véhicule à destination des SAV	-3,5 soit -0,1 %
Verdissement du parc de véhicules de société	-2,7 soit -0,1 %

Les actions majeures déjà réalisées ou en cours de réalisation sont les suivantes :

- **Optimiser l'utilisation des moteurs permettant un gain d'environ 800 000 kWh :**
 - ▶ Remplacement de divers moteurs (de filtres (dont décocheuse), ventilateur vent froid, pompe de refroidissement du cubilot, moteur d'un filtre)
 - ▶ Installation d'un contacteur de ligne pour couper l'électricité sur l'armoire électrique au niveau de la grenailleuse durant les week-ends et lorsque les équipements sont arrêtés pendant une longue période
- **Remplacement progressif des éclairages du site :** en substituant les néons traditionnels par des luminaires LED. Cette initiative permet de réduire significativement la consommation électrique liée à l'éclairage, tout en contribuant à la diminution de nos émissions indirectes de CO₂. Les LED offrent également une meilleure durabilité et un confort lumineux accru pour les collaborateurs.
- **Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la fonderie :** cette initiative permet de produire une part de notre consommation électrique à partir d'une source renouvelable. Ce projet s'inscrit dans notre volonté de décarboner nos activités tout en renforçant notre autonomie énergétique.
- **Réduction de la consommation de matériaux via l'optimisation des processus :** nous avons augmenté la hauteur des tuyères pour diminuer la consommation de fontes neuves qui ont un bilan carbone élevé (avant 15% et maintenant 6%)
- **Travail en cours sur l'achat de matières premières dans des pays moins éloignés :** nous avons initié un travail d'analyse et de réorientation de nos achats vers des pays géographiquement plus proches. Cette réflexion vise à limiter les distances parcourues, réduire les émissions liées au fret international. Ce projet en cours s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de nos pratiques d'achat.
- **Diminution de l'utilisation de la peinture sur nos produits finis :** nous avons initié une démarche de sensibilisation auprès de nos clients concernant l'usage de peinture sur nos produits finis. Ces équipements, destinés à être installés en milieu urbain ou naturel, peuvent entrer en contact direct avec les sols et les eaux. C'est pourquoi nous avons décidé de supprimer l'application de peinture sur les faces non visibles de ces produits, afin de limiter la dispersion de substances chimiques dans l'environnement. Cette mesure contribue à réduire les risques de contamination de la faune et de la flore, tout en conservant la fonctionnalité et la durabilité des pièces.
- **Remplacement du véhicule dédié aux services après-vente (SAV) :** par un modèle plus moderne, moins polluant et plus économe en énergie.
- **Verdissement du parc de véhicules de fonction (à énergie hybride ou électrique)** permettant de limiter les émissions directes de CO₂ liées aux déplacements professionnels. Cette initiative contribue à la fois à la diminution de notre empreinte carbone et à la sensibilisation de nos collaborateurs à une mobilité plus responsable.

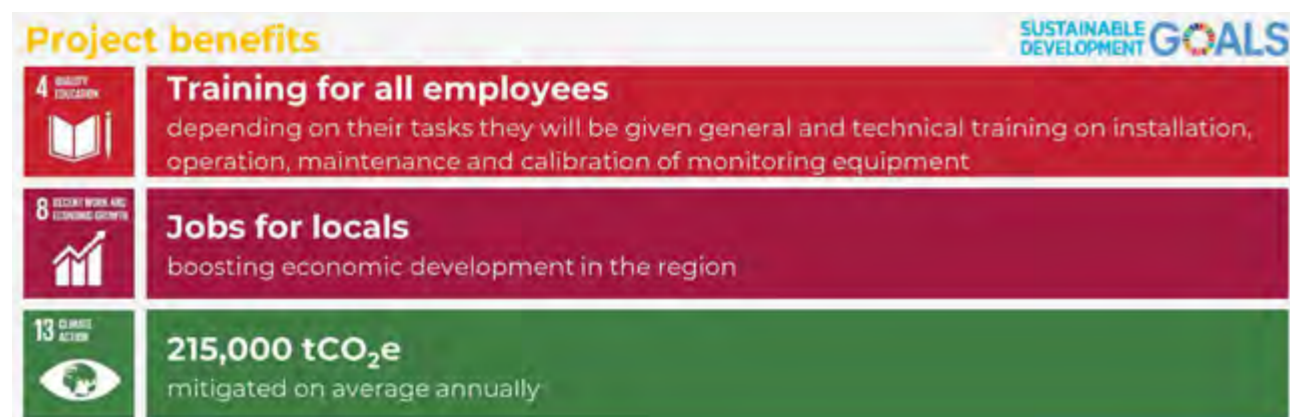
3

Enfin, pour contrebalancer les émissions inévitables de nos activités, nous soutenons 3 projets certifiés pour le climat :

« Sichuan Coal Mine Methane » :

ce projet vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) par le captage du méthane émis dans l'air par l'activité minière. Ce dernier est 25 fois plus polluant que le CO₂. Ce projet implique la conversion du méthane en électricité afin d'éclairer les mines à charbon en Chine.

Ce projet répond aux ODD suivants :



« Musi hydro power » :

projet d'hydroélectricité en Indonésie. Celui-ci utilise le débit de la rivière Musi afin de générer de l'énergie verte dans les régions rurales de Sumatra.

Ce projet répond aux ODD suivants :



« Ulubelu geothermal » :

cette centrale géothermique permet la production d'électricité propre et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ce projet répond aux ODD suivants :



Ces trois projets répondent aux ODD et sont certifiés « Verified Carbon Standard » par l'organisme externe VERRA ou l'organisme GOLD STANDARD.



En complément de cette stratégie environnementale, d'autres actions concrètes sont mises en oeuvre par FONDATEL pour réduire nos émissions de CO₂ et autres polluants atmosphériques :

- **Automatisation et captation des émissions particulières** : nous avons mis en place un système de robotisation du processus de meulage intégrant une technologie de filtration des poussières. Cette automatisation permet non seulement d'améliorer la précision et la sécurité du procédé mais surtout de réduire les émissions de particules fines dans l'air ambiant contribuant ainsi à une meilleure qualité de l'environnement de travail et à la diminution de notre impact carbone indirect.
- **Investissement d'1,5 million d'euros dans l'acquisition d'un nouveau filtre à cubilot**: cette technologie permet une meilleure captation des particules fines et une réduction significative des émissions de CO₂ liées à notre activité industrielle. Ce projet s'inscrit dans notre stratégie de modernisation des équipements et de transition vers des procédés plus respectueux de l'environnement.
- **Processus de travail pour atténuer les émissions de CO₂ et NOx** : ajout d'un produit à base de chaux au niveau des filtres.
- **Révision de l'intensité** de nos ventilateurs (réduction de la consommation électrique de 50 %)
- **Surveillance de la qualité de l'air et des émissions atmosphériques** : conformément à notre permis d'environnement et aux « Meilleures Techniques Disponibles » (directive Européenne) applicables à notre secteur d'activité, nous avons mis en place des analyses périodiques des volumes des principaux polluants atmosphériques (poussières, oxy-

de d'azote (NOX), dioxyde de soufre (SO2), dioxines (PCDD/fs), composés organiques volatiles...). Ces mesures contribuent à une gestion proactive de notre impact environnemental et à l'amélioration continue de nos performances en matière de réduction des émissions.

- **Reconnaissance externe de notre engagement climatique** : nous avons obtenu le label CO₂ NEUTRAL (récemment renommé Taking Climate Action). Ce label, reconnu comme preuve d'exemplarité environnementale par les autorités, atteste de notre démarche rigoureuse visant à calculer, réduire et compenser nos émissions de CO₂ selon les standards internationaux (GHG Protocol, SBTi). L'audit indépendant réalisé par l'organisme externe VINÇOTTE garantit la crédibilité de notre engagement et renforce notre position en tant qu'acteur responsable dans la lutte contre le changement climatique.

En agissant de manière proactive, FONDATEL devient une fonderie contribuant à la neutralité carbone et la transition énergétique tout en renforçant la durabilité de ses opérations.

5.1.2. Consommations énergétiques et utilisation des ressources naturelles

La gestion responsable des consommations énergétiques et de l'utilisation des ressources naturelles constitue un pilier fondamental de la démarche environnementale de FONDATEL. Consciente de l'impact de ses activités industrielles sur les ressources limitées de la planète, nous nous engageons à optimiser nos usages, à réduire les gaspillages et à favoriser des pratiques plus sobres et durables. Cette approche concerne les énergies et les matières suivantes :

5.1.2.1. Bois

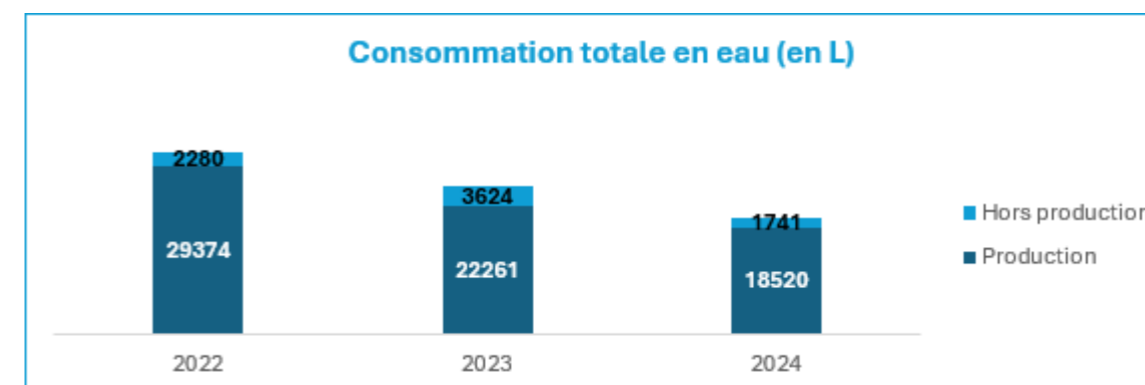
Usage prévu	Techniques de gestion ou réduction des matières ou énergies
<ul style="list-style-type: none"> • Conditionner nos produits finis • Alimenter les pièces sur les modèles (préparation à la mise en plaque) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention : dans la mesure du possible, nous limitons le bois au conditionnement de nos produits finis. • Réutilisation : lorsque le conditionnement l'exige, nous favorisons l'utilisation de palettes réutilisables et consignées « Europe EPAL »



5.1.2.2. Eau

Usage prévu	Techniques de gestion ou réduction des matières ou énergies
<ul style="list-style-type: none"> • Refroidir le cubilot pour protéger la structure du four (éviter une surchauffe) • Ajouter de l'eau dans la préparation du sable de moulage • Humidifier le sable rebut pour éviter qu'il ne soit poussiéreux • Usage lié à nos sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'un système de refroidissement à consommation d'eau réduite ou recyclée : il s'agit d'un système de pompage dans lequel nous réutilisons de l'eau de bassin de refroidissement (circuit fermé). Afin de limiter la consommation d'eau, la purification des gaz du cubilot a lieu par voie sèche (perte uniquement par évapotranspiration). • Évaluation des zones de stress hydrique : le permis d'environnement auquel la société FONDATEL est soumise prend en compte cette évaluation. • Installations de traitement des eaux usées : sur site et conformément à son permis d'environnement, FONDATEL dispose de trois décanteurs et d'un séparateur à hydrocarbures permettant de séparer les matières solides des eaux usées/pluviales et de retenir les hydrocarbures pour empêcher leur rejet dans le milieu naturel ou dans le réseau d'eau pluviale. • Évaluation de la qualité des eaux usées : nous analysons périodiquement la composition de nos eaux prélevées et rejetées. • Système de récupération des eaux pluviales : une partie des eaux pluviales est collectée dans des citernes comme eaux d'extinction incendie et pour humidifier le sable rebut (éviter la formation de poussières).

En 2024, 91,4 % de notre consommation d'eau est dédiée à la production.



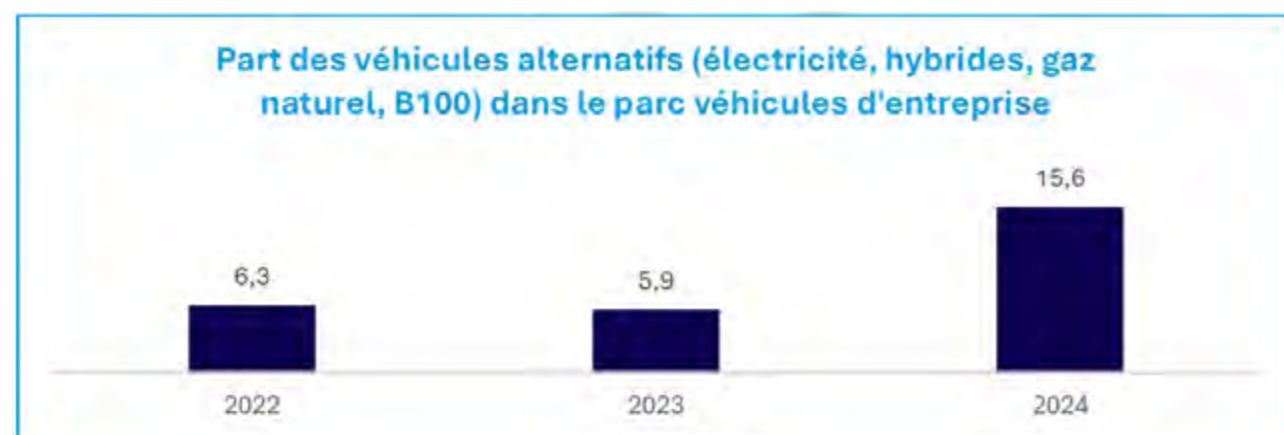
Cela fait 3 années que nous enregistrons une baisse significative de notre consommation totale d'eau (31 654 L en 2022; 25 885 L en 2023; 20 263 L en 2024).

5.1.2.3. Électricité

Usage prévu	Techniques de gestion ou réduction des matières ou énergies
<ul style="list-style-type: none"> • Pour un usage lié à nos éclairages • Notre flotte de véhicules de fonction et une partie des engins de manutention • Pour un usage lié à la production (four de maintien et les ventilateurs du cubilot) 	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie alternative : nous mettons à disposition de nos collaborateurs une flotte de véhicules de fonction à énergie électrique ou hybride • Révision : nous avons révisé l'intensité des ventilateurs pour réduire de 50 % la consommation électrique qui leur était due • Production d'énergie solaire : nous avons équipé notre bâtiment de panneaux photovoltaïques afin de produire de l'électricité grâce à l'énergie solaire • Modernisation de l'éclairage : nous avons remplacé les éclairages de l'usine par une technologie plus moderne et moins énergivore (LEDS).

5.1.2.4. Gasoil

Usage prévu	Techniques de gestion ou réduction des matières ou énergies
<ul style="list-style-type: none"> • Chaudière centrale au mazout • Énergie nécessaire au bon fonctionnement d'une partie de nos engins de manutention et véhicules de fonction 	<ul style="list-style-type: none"> • Verdissement du parc de véhicules de fonction : par des véhicules à énergie électrique ou hybride



Chaque année, nous prévoyons d'intégrer de nouveaux véhicules hybrides ou 100 % électriques, en remplacement des modèles thermiques les plus anciens.



5.1.2.5. Gaz

Usage prévu	Techniques de gestion ou réduction des matières ou énergies
<ul style="list-style-type: none"> • L'énergie nécessaire au fonctionnement du cubilot est générée par la combustion de gaz 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'un nouveau brûleur de séchage et de chauffage de four, plus performant et moins énergivore. Ce nouvel équipement permet de réduire significativement la consommation de gaz tout en garantissant les niveaux de température requis pour nos opérations. • Nous veillons à minimiser l'utilisation du brûleur principal de combustion au gaz. Celui-ci reste éteint autant que possible notamment lorsque les conditions dans la chambre de combustion permettent une combustion efficace du monoxyde de carbone (CO) déjà présent. Nous privilégions cette auto-combustion du CO comme source de chaleur, ce qui permet de réduire la consommation de gaz tout en maintenant les températures nécessaires au bon fonctionnement du four.

5.1.2.6. Ressources minérales

Usage prévu	Techniques de gestion ou réduction des matières ou énergies
<ul style="list-style-type: none"> • Aluminium : nous utilisons cette matière pour la création de nos modèles et nous recyclons les copeaux suite à leur usinage • Bentonite (mélange de bentonite et de charbon broyé) : liant pour le sable de moulage • Sable : utilisé lors de la confection des moules • Coke (dérivé du charbon) : améliorer la qualité des pièces, utilisé pour énergie et la recarburation du métal • Charbon broyé : améliorer la qualité des pièces 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du process : suivi et optimisation des tonnages. • Réduction de la consommation de matériaux via l'optimisation des processus : nous avons augmenté la hauteur des tuyères pour diminuer la consommation de fontes neuves qui ont un bilan carbone élevé (avant 15% et maintenant 6%). • Recyclage de matières : nous donnons une seconde vie aux rails ferroviaires que nous achetons ; ceux-ci servent à alimenter le cubilot. • Réutilisation interne de matières premières : les impacts de l'extraction de sable dans notre pays sont considérables sur l'environnement, d'où l'importance de réutiliser cette matière première. À FONDATEL, en 2024, 99,1 % du sable utilisé est réintroduit à la sablerie en tant que « sable retour », c'est-à-dire qu'il est réutilisé plusieurs fois pour la confection des moules. De plus, nous réutilisons les rebuts générés par la production comme énergie pour alimenter le cubilot. • Recherche de matières alternatives : recherches en cours sur d'autres matières premières riches en silicium et en carbone.

En agissant sur l'ensemble de son cycle de production, FONDATEL contribue activement à la préservation des ressources naturelles et à la transition vers une économie plus circulaire.

5.1.3. Gestion des produits chimiques

Dans le cadre de nos activités industrielles, nous utilisons divers produits chimiques nécessaires à nos procédés de fabrication (c'est le cas de l'étape du noyautage) ou encore lors des opérations de maintenance (dégraissants chimiques...). Ces substances jouent un rôle essentiel dans la qualité, la performance et la durabilité de nos produits. Conscients des enjeux environnementaux et sanitaires liés à leur utilisation, nous mettons en oeuvre des pratiques rigoureuses de gestion, de stockage et de traitement afin de limiter leur impact sur l'environnement et de garantir la sécurité de nos collaborateurs :

- **Utilisation de substances alternatives moins dangereuses** : nous évaluons régulièrement les substances utilisées dans nos procédés afin d'identifier des alternatives moins dangereuses pour la santé et l'environnement. À ce titre, nous avons récemment remplacé notre agent de démoulage du sable par une nouvelle référence présentant un profil toxicologique plus favorable.
- **Actions concernant l'étiquetage, le stockage, la manipulation des substances dangereuses** : tous les produits chimiques sont clairement étiquetés conformément à la réglementation en vigueur, avec des informations visibles sur les risques, les pictogrammes de danger et les consignes de sécurité. Nous assurons également une communication proactive auprès des équipes, notamment par l'affichage des incompatibilités chimiques et des règles de stockage dans les zones concernées (armoires ignifugées). Des procédures strictes encadrent la manipulation, incluant l'utilisation d'équipements de protection individuelle et le respect des protocoles internes. Ces mesures visent à garantir la sécurité des personnes, à prévenir les incidents et à limiter les impacts environnementaux.
- **Formations des salariés** : nous avons mis en place une politique rigoureuse de gestion des risques dans laquelle, dès leur arrivée, tous les salariés susceptibles d'être exposés à ces substances bénéficient d'une formation spécifique portant sur les bonnes pratiques de manipulation, les équipements de protection individuelle, les procédures d'urgence, les consignes de sécurité... Cette formation est régulièrement mise à jour pour intégrer les évolutions réglementaires et les retours d'expérience du terrain.
- **Traitement spécialisé et élimination des substances dangereuses en toute sécurité** : nous assurons le traitement et l'élimination des substances dangereuses issues de nos activités selon des procédures strictes. À titre d'exemple, les opérations de vidange des hydrocarbures sont réalisées dans des conditions contrôlées et les déchets générés sont collectés et pris en charge par un établissement agréé, conformément à la réglementation en vigueur.

5.1.4. Principe d'économie circulaire et gestion des déchets

Dans une logique de développement durable, nous intégrons les principes de l'économie circulaire à notre activité industrielle. Cela implique une gestion responsable des ressources, la réduction des déchets à la source ainsi que leur valorisation chaque fois que possible.



Principaux flux entrants

- Matières premières pour la production : coke de fonderie, fontes d'affinage, aciers (rails ferroviaires et mitrailles), briquettes de ferrosilicium, scraps de fonte, plaques d'aluminium, agent de démoulage, agent de nodularisation, liants (moules, noyaux, sable à vert), sable, réfractaires, propane...
- Divers consommables pour la maintenance
- Equipements de protection individuels
- Produits d'entretien et de nettoyage
- ...

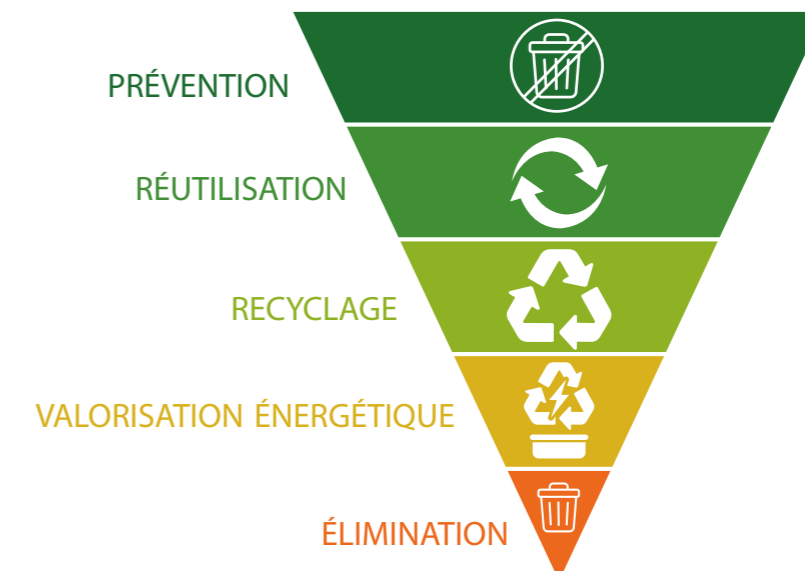


Principaux flux sortants

- Liés à la production : sable, laitier, poussières des filtres, réfractaires, bois, mitraille, copeaux d'aluminium, rebuts, rejets atmosphériques...
- Liés à la maintenance des équipements : déchets dangereux
- Liés aux services généraux : papiers, cartons, plastiques et autres déchets non-dangereux en mélange
- Liés aux expéditions : bois
- ...

Nous mettons en oeuvre des actions concrètes pour limiter l'impact environnemental de nos rejets, en favorisant le tri, le recyclage, la réutilisation des matériaux et le recours à des filières de traitement agréées. Cette approche vise à transformer nos déchets en ressources, tout en respectant les exigences réglementaires et en contribuant à la préservation des écosystèmes.

Selon l'échelle de Landsink (hiérarchie des modes de traitement des déchets), voici quelques exemples des différents principes que nous appliquons à FONDATEL :



• PRÉVENTION :

- ▶ Suivi régulier des tonnages de matières premières consommés (inventaire). En 2024, les 3 matières premières que nous consommons le plus sont : les rails, le coke et les scraps de fonte.
- ▶ Mise en place du tri des déchets en interne (on compte plus de 23 flux triés)
- ▶ Sensibilisation des employés sur l'utilisation raisonnée des consommables et l'importance du tri des déchets
- ▶ Nous accompagnons nos clients avec notre service SAV pour réparer les produits le nécessitant et ainsi maximiser leur durée de vie
- ▶ La réactivité de notre service maintenance sur site permet de préserver les équipements existants, évitant ainsi des investissements inutiles et une surproduction de déchets

• **RÉUTILISATION :**

- ▶ Sable : depuis 2023, nous avons engagé une démarche visant à requalifier le sable usé. Cette démarche a abouti à l'obtention du statut de sous-produit, ce qui signifie que le sable n'est plus considéré comme un déchet mais comme une matière réutilisable dans le cadre de notre processus industriel. En 2024, 99,1 % du sable utilisé est réintroduit à la sablerie en tant que « sable retour », c'est-à-dire qu'il est réutilisé plusieurs fois pour la confection des moules, réduisant ainsi la consommation de sable neuf.
- ▶ Laitier : depuis 2023, une évolution significative a été réalisée concernant le laitier, sous-produit issu de notre activité industrielle. Ce matériau, auparavant considéré comme un déchet, est désormais reconnu comme un sous-produit valorisable. Il est racheté par des entrepreneurs locaux pour être utilisé dans des travaux d'empierrement, contribuant ainsi à une seconde vie utile dans le secteur de la construction.

• **RECYCLAGE :**

- ▶ Nous utilisons des rails ferroviaires usagés comme ferraille de fusion dans notre cubilot. Cette démarche permet de réemployer un matériau en fin de vie industrielle tout en répondant aux exigences techniques de notre processus de production. Elle contribue à réduire les déchets métalliques, à limiter l'extraction de matières premières et à favoriser une économie circulaire plus vertueuse.
- ▶ Rebuts : la fonte présente l'avantage d'être entièrement recyclable, ce qui nous permet d'intégrer pleinement cette matière dans notre démarche d'économie circulaire. Ainsi, 100 % des rebuts issus des différents lots produits sont systématiquement réintroduits dans le cubilot pour être refondus et réutilisés dans de nouveaux cycles de production.
- ▶ Scraps de fonte : issus du processus de la coulée, ces scraps sont récupérés et envoyés dans le cubilot.
- ▶ Papiers, cartons et plastiques : une fois triés, ces matériaux sont expédiés chez un collecteur agréé qui se charge de les recycler conformément aux normes environnementales en vigueur.

• **ÉLIMINATION :**

- ▶ Déchets industriels banals en mélange (DIB) : nous confions l'élimination de nos déchets industriels banals non recyclables à des prestataires agréés.

De plus, par la nature des produits que nous fabriquons — plaques d'égout et avaloirs en fonte — nous garantissons une durée de vie moyenne de 70 ans. En fin de vie, ces pièces sont généralement expédiées chez un ferrailleur par nos clients, ce qui permet leur réintégration dans une filière de recyclage des métaux (recyclables à 99,9%).

Enfin, depuis 2025, FONDATEL propose à ses clients des « Fiche de déclaration environnementale et sanitaire » certifiées par l'INIES (pour INformations sur les Impacts Environnementaux et Sanitaires). Pour certaines références de notre gamme de produit, les FDES recensent toutes les informations liées :

- Au cycle de vie des produits
- Leurs impacts environnementaux
- L'utilisation des ressources
- Les déchets
- Etc.

5.1.5. Préservation de la biodiversité

Consciente de l'importance de préserver les écosystèmes dans lesquels elle évolue, FONDATEL intègre la protection de la biodiversité dans sa stratégie environnementale. Nous veillons à limiter l'impact de nos activités industrielles sur les milieux naturels.

Il est important de souligner qu'aucun de nos deux sites ne se situe ni dans, ni à proximité de zones écologiquement sensibles, telles qu'une zone Natura 2000, un site reconnu au patrimoine mondial de l'UNESCO ou encore les Key Biodiversity Areas (KBA).



En 2024, nous avons rencontré quelques incidents environnementaux, notamment des plaintes de riverains liées à des nuisances sonores et à des émissions de fumées. Ces événements ont été pris en compte dans notre démarche d'amélioration continue et ont donné lieu à des actions correctives.

Aussi, des actions concrètes sont mises en œuvre, telles que :

• **Limitation du bruit :**

- ▶ En 2024, FONDATEL a fait appel à un organisme externe spécialisé pour réaliser une analyse acoustique sur des points stratégiques autour de nos sites. Cette démarche vise à évaluer l'impact sonore de notre activité industrielle sur les milieux environnants et à identifier d'éventuelles zones sensibles. Les mesures réalisées permettent de mieux comprendre notre empreinte sonore et d'orienter nos actions pour limiter les perturbations susceptibles d'affecter la faune locale.
- ▶ Nous avons procédé à l'installation de murs anti-bruit sur notre site. Ces dispositifs ont été positionnés le long des façades les plus exposées, afin d'atténuer les principales sources d'émissions acoustiques liées à notre activité industrielle. Cette mesure vise à réduire les nuisances sonores susceptibles d'affecter la faune locale et le confort des riverains.
- ▶ Nous avons également remplacé les bacs métalliques utilisés pour le conditionnement des poussières issues du cubilot par des big bags. Cette solution permet de limiter les bruits liés à la manipulation et au transport des résidus notamment lors du chargement et de leur déplacement en interne.
- ▶ FONDATEL a mis en place des consignes internes strictes visant à limiter les bruits liés aux opérations de manutention. Parmi ces mesures, il est formellement interdit de retourner les bacs métalliques durant la nuit, période particulièrement sensible pour la faune locale et le voisinage.

- **Limitation des odeurs :**
 - ▶ Nous avons mis en place une solution technique visant à réduire les émissions d'odeurs générées lors de l'étape du noyautage : les gaz issus de ce procédé sont captés et brûlés dans la chambre de combustion du cubilot ce qui permet ainsi de neutraliser une partie des composés odorants avant leur rejet dans l'atmosphère.
 - ▶ Pour le processus de désulfuration, nous avons opté pour une solution plus neutre sur le plan chimique : substitution du carbure de calcium par de la chaux. Cette modification vise à éliminer les émissions d'odeur d'acide sulfurique, souvent perceptibles lors de l'utilisation du carbure de calcium.
- **Impacts sur le sol :**
 - ▶ Nous disposons sur site d'un séparateur à hydrocarbures ainsi qu'un déboureur en amont des rejets en sortie de site. Ces équipements permettent de filtrer les eaux de ruissellement et les rejets industriels, en retenant les particules lourdes et les résidus d'hydrocarbures avant qu'ils ne soient évacués vers le réseau ou l'environnement. Cette mesure préventive contribue à réduire les risques de contamination des sols et des milieux aquatiques.
 - ▶ Nous avons initié une démarche de sensibilisation auprès de nos clients concernant l'usage de peinture sur nos produits finis. Ces équipements, destinés à être installés en milieu urbain ou naturel, peuvent entrer en contact direct avec les sols et les eaux. C'est pourquoi nous avons décidé de supprimer l'application de peinture sur les faces non visibles de ces produits, afin de limiter la dispersion de substances chimiques dans l'environnement. Cette mesure contribue à réduire les risques de contamination de la faune et de la flore, tout en conservant la fonctionnalité et la durabilité des pièces.

En s'engageant pour la biodiversité, FONDATEL contribue à la préservation du patrimoine naturel et à l'équilibre des territoires.

5.1.6. Adaptation au changement climatique

Face à l'intensification des effets du changement climatique, FONDATEL s'engage à anticiper et à adapter ses activités industrielles pour renforcer leur résilience. Consciente des risques physiques et opérationnels liés aux évolutions climatiques (canicules, précipitations extrêmes, stress hydrique...), **FONDATEL tient compte de ces enjeux dans sa stratégie environnementale et industrielle.** Cette démarche se traduit par les actions suivantes :

- Nous nous engageons à contribuer activement à l'ambition globale portée par l'initiative Science Based Targets (SBTi), visant à atteindre le Net Zero d'ici 2050. Cette démarche implique une réduction significative de nos émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.
- Suite à la recrudescence des périodes de sécheresse et la raréfaction des ressources en eau, nous avons mis en place un système de récupération des eaux de pluie. Une partie de ces eaux est stockée dans des citernes dédiées, utilisées notamment pour l'alimentation des systèmes de lutte contre l'incendie.
- Nous avons réalisé des aménagements durables visant à limiter l'imperméabilisation des sols et à favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie. À ce titre, le parking destiné aux collaborateurs a été empierré permettant ainsi une meilleure absorption des précipitations par le sol. Ce choix d'aménagement contribue à réduire les risques de ruissellement et d'inondation.

- Face à l'intensification des événements climatiques extrêmes, notamment la fréquence accrue des épisodes de fortes pluies et d'inondations, nous avons pour projet d'adapter nos produits aux nouvelles réalités environnementales. Nous souhaitons travailler à l'amélioration de la capacité d'avaléement de nos avaloirs afin de garantir une évacuation plus efficace des eaux pluviales en cas de précipitations intenses.

En agissant de manière proactive, FONDATEL entend contribuer à la transition vers une économie plus résiliente et durable, tout en assurant la continuité et la performance de ses activités.

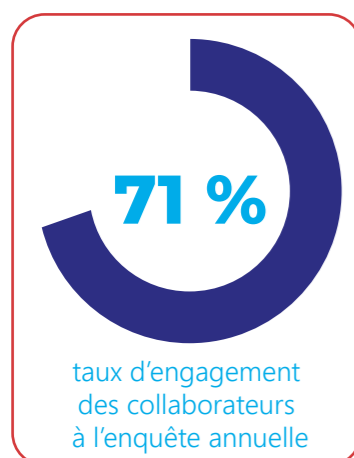
5.2. Social & sociétal

À FONDATEL, nous sommes convaincus que la performance industrielle ne peut être dissociée de notre responsabilité envers les femmes, les hommes et les territoires qui nous entourent. Nos activités s'inscrivent dans un tissu local que nous contribuons à faire vivre et nos produits participent à la sécurité et à la qualité de vie dans l'espace public. À travers notre démarche RSE, nous plaçons les préoccupations sociales et sociétales suivantes au cœur de notre stratégie : conditions de travail/dialogue social, diversité/inclusion/égalité, santé et sécurité, dialogue avec les parties prenantes et ancrage territorial.

QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2024 :

- Intégration de notre fonderie dans un groupe mondial industriel très actif dans la démarche de prévention des risques au travail
- Recrudescence des recrutements de femmes traduisant une évolution positive vers une plus grande mixité des équipes

CHIFFRES-CLÉ



5.2.1. Effectifs

5.2.1.1. Répartition des collaborateurs permanents et temporaires :

Notre effectif est composé de collaborateurs permanents qui constituent le socle de notre activité et de notre savoir-faire. Afin de répondre aux besoins spécifiques liés à la production, nous faisons également appel à du personnel intérimaire. Cette organisation nous permet de maintenir une flexibilité opérationnelle tout en garantissant la continuité et la qualité de nos services.

	2023		2024	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Nombre de collaborateurs permanents	11	132	11	132
Nombre de collaborateurs temporaires	1	50	1	56
TOTAL	12	182	12	188

5.2.1.2. Répartition des collaborateurs par type de contrat :

Nous recrutons des **collaborateurs en contrat à durée déterminée (CDD) et en contrat à durée indéterminée (CDI)**, en fonction des besoins opérationnels et des profils recherchés. Toutefois, nous privilégions les embauches en CDI, dans une volonté de fidéliser nos équipes, de valoriser les compétences internes et de construire une relation durable avec nos collaborateurs. Cette approche favorise la stabilité sociale au sein de FONDATEL.

	2023	2024
Nombre de contrats CDD	0	2
Nombre de contrats CDI	116	143
Nombre de contrats intérimaires	51	57
TOTAL	116	145

5.2.1.3. Répartition des collaborateurs par catégorie d'emploi :

Nos recrutements s'organisent autour de deux principales catégories d'emploi : **les ouvriers et les employés**. La majorité de nos embauches concerne des postes sous statut ouvrier, en lien direct avec notre cœur d'activité orienté vers la production. Cette répartition reflète la structure opérationnelle de l'entreprise où les besoins en main-d'œuvre qualifiée sur le terrain sont plus importants. Les postes sous statut employé concernent principalement les fonctions administratives, commerciales ou de support.

	2023	2024
Nombre de salariés	23	28
Nombre d'ouvriers	120	115
TOTAL	143	143

Toutefois, l'un des **freins majeurs** rencontrés par FONDATEL en matière de recrutement réside dans **l'absence de formations techniques liées aux métiers de la fonderie** en Belgique ce qui limite l'accès à une main-d'œuvre qualifiée localement. Pour limiter cela, FONDATEL :

- Mise sur la montée en compétences de ses collaborateurs en développant des parcours de formation internes adaptés aux spécificités de ses métiers (type « parrainage »)
- Recrute régulièrement des stagiaires issus de formations dans les domaines de la fonderie, de l'électricité ou de la soudure
- Participe à des salons de recrutement locaux au travers de son agence d'intérim partenaire

5.2.1.4. Répartition des départs et leurs causes :

Comme toute organisation, notre entreprise connaît des **mouvements de personnel** liés à diverses situations. Les départs enregistrés au cours de l'année précédente concernent les motifs suivants : démissions, pension ainsi que d'autres raisons spécifiques. Nous veillons à accompagner ces transitions dans le respect des personnes et des procédures, tout en maintenant une dynamique de gestion des ressources humaines fondée sur la stabilité, l'écoute et l'adaptation aux besoins de l'entreprise.

	2023	2024
Nombre de licenciements	0	0
Nombre de démissions	2	5
Nombre de départs pour pension	2	1
Nombre de fins de CDD	0	0
Nombre de décès	0	0
Autres	1	1
TOTAL	5	6

5.2.1.5. Absentéisme

Le taux **d'absentéisme** est en légère diminution (4,9 % en 2023 et 4,6 % en 2024). Celui-ci s'explique par diverses absences telles que :

- Les petits chômages
- Les missions syndicales
- Chôme économique et cas de force majeure
- Les congés parentaux
- Les maladies de courte et longue durée
- Les congés payés
- La récupération des heures supplémentaires

5.2.1.6. Ancienneté

L'ancienneté moyenne de nos collaborateurs s'élève à 13 ans en 2024 (contre 12,2 ans en 2023), ce qui témoigne d'une **stabilité importante au sein de nos équipes**. Cette fidélité reflète l'engagement de nos salariés ainsi que notre volonté de créer un environnement de travail durable, propice à l'évolution professionnelle et au maintien des compétences clés dans l'entreprise.

5.2.2. Conditions de travail

5.2.2.1. Organisation du temps de travail

L'organisation du travail au sein de notre entreprise repose sur une base hebdomadaire de 40 heures, conformément à la législation en vigueur et aux conventions collectives applicables. Afin de répondre aux exigences de production continue, notamment dans notre activité de fonderie, nous avons mis en place un système de travail en trois pauses (matin, après-midi, nuit). Cette organisation permet d'assurer une production en continue tout en garantissant une répartition équitable des horaires entre les équipes.

De plus, les salariés bénéficient de congés légaux et jours fériés conformément aux commissions paritaires n°111 (ouvriers) et n°209 (employés).

5.2.2.2. Dialogue social

FONDATEL accorde une grande importance au dialogue social en collaboration avec les différentes instances représentatives du personnel. On note 4 organes principaux actifs :

- Le **Conseil d'Entreprise (CE)** traite des questions économiques, financières et organisationnelles. Il est consulté une fois par mois sur les résultats de l'entreprise, les perspectives d'emploi, les investissements...
- Le **Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT)** se concentre chaque mois sur des thématiques liées au bien-être, à la sécurité et la santé au travail, à la démarche de responsabilité sociétale... Plus précisément, il examine les risques professionnels et les mesures de prévention, les accidents, les conditions de travail et aborde divers sujets liés à la RSE.
- Les **délégués syndicaux**, désignés par les organisations syndicales représentatives, jouent un rôle essentiel dans la défense des droits individuels et collectifs des travailleurs.
- Le **Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPP)**, composé de conseillers en prévention, soutient l'employeur dans l'analyse des risques, la mise en oeuvre des mesures de sécurité et la formation du personnel.

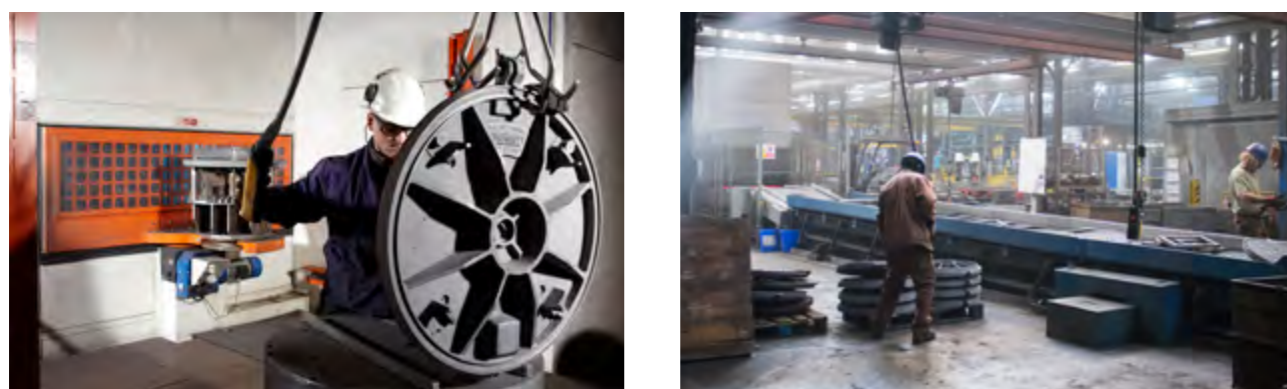
L'ensemble de ces échanges s'inscrit dans le cadre des Commissions paritaires n°111 (Commission paritaire des constructions métalliques, mécaniques et électriques) et n°209 (Commission paritaire pour employés des fabrications métalliques) applicables au secteur de FONDATEL.

En 2024, une nouvelle version du règlement de travail a été rédigée par la direction afin de mieux refléter l'évolution des pratiques internes et les exigences légales en vigueur. Ce document a été soumis à la consultation des représentants du personnel, conformément aux obligations légales et dans un esprit de dialogue social constructif. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de FONDATEL de garantir un cadre de travail clair, équitable et respectueux des droits de chacun.



5.2.2.3. Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité de nos collaborateurs constituent une **priorité absolue** au sein de FONDATEL. Conscients des nombreux risques liés à notre activité, nous mettons en oeuvre une politique de prévention, en collaboration avec notre **Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPP)**. Concrètement, cela passe par l'identification des dangers, une analyse des divers risques rencontrés à chacun des postes (manutention de charges lourdes, risques liés à la circulation, bruit, risque chimique, lié aux poussières...), le déploiement d'un plan d'actions selon les risques majeurs identifiés, la sensibilisation régulière des travailleurs, la mise à disposition d'équipements de protection individuelles (EPI) adaptés aux différents postes, la présence accrue du SIPP sur le terrain pour identifier et corriger les situations à risque...



En complément de cette démarche, plusieurs actions ont été initiées et menées en 2024 :

- **Accentuation de la communication interne** autour de la sécurité en proposant : des « ¼ d'heure sécurité » chaque semaine à tous les salariés, des réunions hebdomadaires avec les responsables d'équipes et des réunions quotidiennes avec la ligne hiérarchique
- **Sécurisation de l'accès à la zone ascenseur** du chantier : en ajoutant une passerelle sur le dessus avec obligation de consignation pour les opérateurs concernés
- **Restriction de l'accès aux chariots élévateurs** à la zone vibrante grenailleuse et identification d'une zone de stockage des palettes au sol pour lutter contre les risques de chutes de plain-pied et les chutes d'objets
- **Installation de détecteurs incendie** dans des zones critiques telles que les armoires électriques
- **Recrutement d'une Conseillère de prévention** (niveau 2) (et en 2025, recrutement d'un Conseiller en prévention niveau 1 dans le SIPP)

De plus, FONDATEL bénéficie du soutien actif de son nouvel actionnaire dans la mise en oeuvre de sa politique de santé et de sécurité au travail.

En 2024, aucun accident mortel n'a été enregistré au sein de notre entreprise. De plus, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail ont connu une baisse significative par rapport à l'année précédente. Ces résultats positifs reflètent un travail quotidien et rigoureux mené par l'ensemble des équipes, encadré par le SIPP et soutenu par la Direction.

La prévention des risques professionnels exige une vigilance constante, une adaptation con-

tinue des pratiques ainsi qu'un engagement collectif. Cette dynamique nous permet de progresser vers un environnement de travail plus sûr avec pour objectif de tendre vers le zéro accident.

5.2.3. Traitement équitable et opportunités pour tous

5.2.3.1. Égalité H/F et rémunération

En raison de notre secteur d'activité (fonderie), notre effectif reste majoritairement composé d'hommes. Cette répartition déséquilibrée rend actuellement le calcul de l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes incalculable selon les critères réglementaires. Néanmoins, nous restons attentifs à promouvoir l'égalité des chances et à favoriser la mixité dans nos recrutements, dans la mesure du possible et en fonction des profils disponibles sur le marché de l'emploi.

	2023	2024
Nombre de femmes	11	11
Nombre d'hommes	132	132
Non spécifié / X	0	0
TOTAL	143	143

Consciente des enjeux liés à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, notre entreprise reconnaît l'importance de garantir une rémunération équitable pour tous, à compétences et responsabilités égales. Ce sujet constitue un axe de travail pour 2025.



5.2.3.2. Développement des compétences

Le plan de formations de FONDATEL comprend les formations suivantes :

- **L'accueil sécurité** : chaque nouvel arrivant bénéficie d'un accueil sécurité structuré, visant à lui transmettre les règles essentielles de prévention, les consignes spécifiques à son poste et les comportements attendus pour garantir sa sécurité et celle de ses collègues (en 2026, notre entreprise déploiera la Fondatel Academy, un dispositif structuré visant à améliorer l'intégration des nouveaux salariés et intérimaires. Cette initiative a pour objectif de préparer l'arrivée des nouveaux collaborateurs en amont de leur prise de poste, en leur offrant une première immersion dans la culture de l'entreprise (présentation de l'entreprise, valeurs, accueil sécurité renforcé et adapté aux spécificités du secteur...).
- **Les parrainages** : à leur arrivée, les nouveaux collaborateurs et les intérimaires suivent un programme de parrainage : plusieurs semaines avec un parrain/marraine attitré(e) pour lui apprendre les fondamentaux du métier et en termes de santé/sécurité.
- **Formations obligatoires** : certains métiers nécessitent des compétences particulières qui doivent être renouvelées. C'est le cas des conducteurs d'engins ou des formations liées à la santé/sécurité, par exemple.

- **Autres formations** : FONDATEL propose également des formations non obligatoires, ciblées selon les besoins spécifiques des services ou des collaborateurs. Ces formations visent à renforcer les compétences techniques, organisationnelles ou comportementales, en lien direct avec les réalités du terrain. Elles sont assurées par des organismes externes spécialisés.

Le **suivi et l'accompagnement individuel** des collaborateurs sont des leviers essentiels pour favoriser leur développement professionnel. En 2025, notre entreprise souhaite renforcer cette dynamique en mettant en place une démarche structurée d'évaluation individuelle, visant à faire le point sur les performances du personnel, mettre en évidence ses points forts, exprimer sa reconnaissance envers le travail, une évaluation des compétences techniques et comportementales, apporter un regard sur l'intégration et les relations dans l'équipe, échanger sur les motivations, l'engagement et le bien-être et enfin, d'une discussion sur les envies d'évolution et les besoins de développement.



Notre entreprise encourage la **mobilité interne** comme levier de développement des compétences et de fidélisation des talents. Bien qu'il n'existe pas encore de politique formalisée en la matière, des opportunités d'évolution ou de changement de poste sont régulièrement proposées en fonction des besoins opérationnels et des profils disponibles. Cette approche, actuellement gérée au cas par cas, permet de répondre de manière souple et réactive aux attentes des collaborateurs tout en tenant compte des réalités du terrain.

Par ailleurs, bien qu'il n'existe pas encore de dispositif structuré de **reconversion professionnelle** au sein de l'entreprise, nous restons attentifs aux parcours individuels et aux aspirations professionnelles de nos collaborateurs. En 2024, un accompagnement personnalisé a été mis en place pour une salariée récemment intégrée, lui permettant de réaliser des études en lien avec ses nouvelles fonctions de Conseillère en prévention niveau 2. Ce type d'initiative, géré au cas par cas, illustre notre volonté de soutenir les évolutions professionnelles lorsque les conditions le permettent.

5.2.3.3. Équilibre vie professionnelle et personnelle :

Consciente de l'importance d'un bon **équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle**, FONDATEL veille à offrir un cadre de travail respectueux du temps de chacun. Même si notre activité industrielle implique des contraintes organisationnelles (travail en pauses, production continue), nous restons attentifs aux besoins individuels et favorisons, dans la mesure du possible, des aménagements adaptés :

- **Divers congés** : FONDATEL respecte les dispositions légales belges en matière de congés familiaux et de congés pour raisons impérieuses. Les collaborateurs peuvent bénéficier de congés de circonstance, également appelés « petit chômage », à l'occasion d'événements familiaux importants tels qu'un mariage, un décès ou la naissance d'un enfant. Ces

absences sont rémunérées et leur durée varie selon la nature de l'événement.

- **Congés carrière** : FONDATEL propose des congés supplémentaires aux travailleurs âgés de plus de 50 ans. Ces jours de congé sont octroyés conformément aux dispositions prévues par nos commissions paritaires (CP 111 pour les ouvriers et CP 209 pour les employés). Cette mesure permet de reconnaître l'engagement de nos collaborateurs expérimentés tout en contribuant à leur bien-être au travail.
- **Accord de télétravail interne** : dans une volonté de concilier performance opérationnelle et qualité de vie au travail, FONDATEL a mis en place un accord de télétravail encadrant les modalités de travail à distance.
- **Flexibilité des horaires** : dans un souci d'adaptation aux réalités individuelles et opérationnelles, FONDATEL s'efforce d'offrir une certaine flexibilité dans l'organisation du temps de travail. Bien que notre activité industrielle impose des contraintes liées aux horaires en pauses, nous restons attentifs aux situations personnelles et favorisons, lorsque cela est possible, des aménagements horaires ponctuels.
- **Droit à la déconnexion** : FONDATEL reconnaît pleinement ce droit pour l'ensemble des collaborateurs.

5.2.3.4. Recrutement et intégration des personnes avec handicap

FONDATEL reconnaît l'importance de l'accessibilité pour tous, notamment dans le cadre de l'accueil des personnes à mobilité réduite. Bien que l'infrastructure actuelle ne permette pas encore une accessibilité optimale à l'ensemble des publics, cette thématique fait partie des axes d'amélioration identifiés dans notre démarche RSE.

5.2.3.5. Prévention de la violence, discrimination et le harcèlement

FONDATEL reconnaît l'importance de garantir un environnement de travail respectueux, inclusif et sécurisé pour l'ensemble de ses collaborateurs. À ce jour, en plus de l'évoquer dans notre règlement de travail, nous avons mis en oeuvre une politique de prévention contre toute attitude malveillante ou de violence, la discrimination ou encore le harcèlement.

En interne, une personne de confiance est désignée pour permettre à tout collaborateur de signaler, en toute confidentialité, les situations ou comportements contraires à ces principes. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de promouvoir une culture d'entreprise responsable, transparente et respectueuse des valeurs humaines.

5.2.3.6. Diversité

FONDATEL valorise la **diversité culturelle** au sein de ses effectifs, en intégrant des profils variés parmi ses salariés et intérimaires, reflet de son engagement en faveur de l'inclusion et du vivre-ensemble.

	2023		2024	
	Salarié	Intérimaire	Salarié	Intérimaire
Nombre de nationalités employées	14	9	13	8

FONDATEL bénéficie également d'une véritable **diversité intergénérationnelle**, grâce à la présence de collaborateurs et d'intérimaires de tout âge. Cette complémentarité entre jeunes talents et profils expérimentés favorise le partage de savoir-faire, l'apprentissage mutuel et la richesse des échanges au sein de l'entreprise.

5.2.3.7. Rémunération et avantages sociaux

FONDATEL met en oeuvre une **politique de rémunération conforme** aux exigences des commissions paritaires 111 et 209 tout en **intégrant divers avantages complémentaires** visant à reconnaître l'engagement et les responsabilités de ses collaborateurs. Les collaborateurs bénéficient également de **jours de repos compensatoires**, en reconnaissance des contraintes horaires ou de la charge de travail.

En plus du salaire de base, des **primes de performance** peuvent être accordées en fonction des résultats individuels ou collectifs. Des **primes spécifiques** sont également prévues pour le travail de nuit ou en lien avec certaines fonctions managériales.

FONDATEL propose une **assurance groupe ainsi qu'une assurance hospitalisation**, avec la possibilité pour les collaborateurs d'y inclure les membres de leur famille. Cette couverture est **partiellement abondée par FONDATEL**, renforçant ainsi la protection sociale des salariés. Des **chèques-repas** sont également distribués, financés conjointement par l'entreprise et les travailleurs.

Selon la nature du poste occupé, certains collaborateurs bénéficient de **véhicules de fonction, de téléphones professionnels ainsi que de la prise en charge de leur abonnement téléphonique**. Ces dispositifs visent à soutenir l'efficacité professionnelle tout en contribuant à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

5.2.3.8. Engagement des collaborateurs

Dans un souci d'amélioration continue et du bien-être de ses équipes, FONDATEL a récemment mené une **enquête interne auprès de ses collaborateurs**. Cette démarche vise à évaluer plusieurs dimensions clés de l'expérience employé et ouvriers, notamment les thématiques suivantes :

- L'engagement
- L'expérience réelle VS les attentes
- L'intention de rester dans les 5 prochaines années
- Le sentiment d'appartenance et équité
- Le bien-être au travail

Le taux de participation élevé (89 %) témoigne de l'intérêt et de l'implication des collaborateurs dans cette initiative. Les résultats obtenus permettent non seulement de se situer par rapport aux moyennes régionale et mondiale du groupe industriel auquel FONDATEL appartient mais aussi d'identifier des leviers d'amélioration spécifiques à FONDATEL.

L'analyse des données chiffrées a été enrichie par les nombreux commentaires laissés par les collaborateurs. Ceux-ci ont permis de faire ressortir cinq forces perçues ainsi que cinq axes d'amélioration prioritaires.

Cette enquête est totalement dématérialisée. Elle a été proposée durant 1 mois à l'ensemble des salariés permanents. Les principaux résultats sont les suivants :

	2024
Taux de participation (en %)	89
Indice d'engagement (en %)	71

Une analyse de cette enquête a été effectuée en interne par le département des Ressources humaines. Les actions d'amélioration ont été rajoutées au plan d'actions de FONDATEL pour les mois et années à venir et font l'objet d'un suivi trimestriel :

- Améliorer la communication interne
- Améliorer les conditions de travail
- Améliorer la qualité managériale

5.2.4. Droits humains dans la chaîne de valeur

FONDATEL accorde une importance fondamentale au **respect des droits humains tout au long de sa chaîne de valeur**. Nous ne tolérons aucun manquement à ces principes, que ce soit en interne ou auprès de nos partenaires. Dans cette optique, FONDATEL a mis en place une politique stricte de respect des droits fondamentaux, notamment l'équité, l'inclusion, des conditions de travail dignes, le respect mutuel au sein de l'environnement professionnel et la lutte contre toute forme de discrimination, travail forcé et travail d'enfants.

En interne, une **personne de confiance** est désignée pour permettre à tout collaborateur de signaler, en toute confidentialité, les situations ou comportements contraires à ces principes. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de promouvoir une culture d'entreprise responsable, transparente et respectueuse des valeurs humaines.

5.2.5. Engagement auprès des communautés locales

5.2.5.1. Ancrage territorial

FONDATEL s'inscrit durablement dans le paysage économique et industriel dans la province Namuroise. Forte de 150 années d'activité ininterrompue, l'entreprise témoigne d'un ancrage territorial profond, fondé sur la stabilité, la transmission des savoir-faire et la création de valeur locale.

FONDATEL est **membre actif et fait partie du conseil d'administration de PROMANDENE**, l'association des entreprises et indépendants de la région Andennaise dans laquelle elle est implantée. À travers cette adhésion, FONDATEL affirme sa volonté de s'impliquer dans le développement économique local, de favoriser les synergies entre acteurs du territoire et de soutenir les initiatives collectives portées par le tissu entrepreneurial. Cette participation permet également à FONDATEL de rester à l'écoute des enjeux locaux, de partager ses bonnes pratiques en matière de responsabilité sociétale et de contribuer à la dynamique collaborative du bassin Andennais.

En tant que fonderie et centre logistique, FONDATEL exerce une activité industrielle dont la nature peut, à certains moments, générer des nuisances (bruit, poussières, odeurs) ou des émissions susceptibles d'affecter l'environnement immédiat et les riverains. Consciente de ces enjeux, l'entreprise agit dans le strict respect de la réglementation en vigueur et est régie par un permis d'environnement qui encadre précisément ses activités. Ce permis impose des limites strictes en matière de rejets, de bruit et de gestion des déchets et fait l'objet de contrôles réguliers par les autorités compétentes. FONDATEL s'engage à poursuivre ses efforts pour réduire au maximum son empreinte environnementale, notamment par l'amélioration continue de ses procédés et la sensibilisation de ses équipes aux bonnes pratiques environnementales.

FONDATEL **accorde également une importance particulière au dialogue ouvert et transparent avec les riverains et l'ensemble des parties prenantes locales.** Nous veillons à entretenir une communication régulière et constructive afin de répondre aux préoccupations, favoriser la cohabitation harmonieuse et renforcer la confiance mutuelle (chaque semestre, des commissions riverains sont organisées). Cette démarche s'inscrit dans une logique de responsabilité sociétale où l'écoute active, la concertation et la prise en compte des attentes locales permettent d'anticiper les impacts de nos activités industrielles et d'y apporter des réponses adaptées. En cultivant ce lien de proximité, FONDATEL contribue à un environnement social apaisé et à une dynamique territoriale partagée.



Enfin, bien que nos actions ne soient pas toutes localisées sur notre territoire d'implantation, **les trois projets climatiques** (cités au chapitre « 5.1.1. Gestion des émissions de CO₂ ») auxquels nous contribuons sont **officiellement recensés par l'Organisation des Nations Unies (ONU)**, garantissant leur crédibilité et leur alignement avec les objectifs internationaux de développement durable. Ces projets, situés en Chine et en Indonésie, génèrent un double impact : d'une part, ils participent activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'autre part, ils favorisent le développement économique local dans des

régions souvent défavorisées. En soutenant ces initiatives, nous contribuons à un ancrage territorial élargi, à la fois climatique et socio-économique, en cohérence avec notre responsabilité sociétale à l'échelle mondiale.

5.2.5.2. Soutien à l'emploi local

Dans le cadre de son **engagement en faveur de l'emploi local**, FONDATEL collabore étroitement avec une agence d'intérim Belge. Ce partenariat permet de répondre efficacement aux besoins en main-d'oeuvre tout en favorisant l'insertion professionnelle de personnes issues du territoire.

En privilégiant des recrutements de proximité, FONDATEL contribue à dynamiser l'économie locale, à renforcer les liens avec les acteurs de l'emploi et à offrir des opportunités à des profils variés, notamment dans un contexte de pénurie de compétences techniques.

FONDATEL s'engage également régulièrement avec des **établissements de formation de proximité**. Nous accueillons chaque année des stagiaires issus de l'Institut Sainte-Begge, situé à quelques kilomètres de la fonderie, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle des jeunes et au renforcement des compétences locales (formations en 5^{ème} et/ou 6^{ème} année de l'enseignement secondaire dans le cadre des formations qualifiantes option « électricité – automatisme » et « soudure »). Par ailleurs, en raison de l'absence de formation en fonderie en Belgique, nous élargissons notre engagement en recrutant également des étudiants en BTS Fonderie issus d'établissements spécialisés en France (Lycée Gustave Eiffel à Lille). Cette démarche illustre notre volonté de favoriser la transmission des savoir-faire industriels, tout en valorisant les talents locaux et transfrontaliers.

5.2.5.3. Partenariats inclusifs, culturels, locaux et associatifs

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables et de son engagement en faveur de **l'inclusion professionnelle**, FONDATEL collabore activement avec des Entreprises de Travail Adapté (ETA). Ces structures permettent à des personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs besoins. Nous travaillons notamment avec 2 ETA :

- ECS PARTNER, située à Roux, qui nous fournit les palettes en bois utilisées pour le conditionnement de nos produits. Ce partenariat contribue à soutenir l'économie sociale tout en répondant à nos exigences de qualité et de fiabilité.
- METALGROUP, à Marcinelle, apporte son expertise à travers des prestations techniques telles que le soudage, le meulage et l'assemblage de nos pièces, contribuant ainsi à notre production tout en favorisant l'emploi de personnes en situation de handicap dans un cadre professionnel adapté.

Aussi, dans une démarche de **soutien aux initiatives locales** et d'embellissement de l'espace public, FONDATEL a contribué à plusieurs projets citoyens en mettant à disposition certains de ses produits. À titre d'exemple, l'entreprise a offert des plaques décoratives installées dans le quartier du Carré à Liège, participant ainsi à la valorisation du patrimoine urbain. De même, un grand pot de fleurs a été offert et installé sur le rond-point à l'entrée

de la Ville d'Andenne, illustrant la volonté de FONDATEL de s'impliquer dans l'amélioration du cadre de vie local. Nous avons aussi sponsorisé un véhicule du CPAS, contribuant ainsi à renforcer les moyens logistiques d'un organisme essentiel à l'accompagnement des publics fragilisés. Ce partenariat reflète notre volonté de participer activement à la vie locale et de soutenir les structures sociales dans leurs missions de proximité.

D'un point de vue **culturel**, chaque année, FONDATEL réaffirme son engagement envers la vie locale en sponsorisant les Fêtes de Wallonie à Andenne. Cet événement emblématique rassemble les habitants autour de moments festifs, culturels et intergénérationnels, contribuant à renforcer le tissu social de la région. En soutenant cette initiative, FONDATEL participe activement à la valorisation du patrimoine wallon et au dynamisme de la commune d'Andenne, illustrant ainsi sa volonté de s'impliquer durablement dans la vie de son territoire d'implantation.

Enfin, dans le cadre de notre engagement envers la qualité, l'innovation et la conformité réglementaire, nous sommes **membre de la commission sectorielle fonte et composite pour la marque COPRO/BENOR et du bureau AFNOR pour la marque de voirie NF 110**. À ce titre, nous **collaborons avec l'Université Catholique de Leuven (KU Leuven)**. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de la prescription technique PTV 802, relative aux pièces et appareils en fonte pour la récolte et l'évacuation des eaux de ruissellement, établie par la commission sectorielle fonte et composite. L'université est chargée de tester les capacités d'avalement de nos avaloirs en développement, conformément aux exigences de cette prescription technique. Cette démarche nous permet de garantir la performance et la fiabilité de nos produits tout en renforçant nos liens avec les institutions académiques belges.

Ces différents partenariats s'inscrivent pleinement dans notre démarche RSE, en associant performance industrielle et responsabilité sociétale.

5.2.5.4. Impacts positifs sur les collectivités

Par la nature même de ses produits, FONDATEL contribue activement à la sécurité des citoyens. Spécialisés dans la fabrication de pièces de voirie en fonte, telles que les plaques d'égout, les avaloirs et autres équipements urbains, nous jouons un rôle essentiel dans la sécurisation des accès des réseaux. Ces produits participent à la modernisation des infrastructures locales tout en garantissant leur fiabilité sur le long terme. En fournissant des solutions robustes et adaptées aux besoins des collectivités, FONDATEL affirme son engagement en faveur d'un développement territorial responsable et au service de l'intérêt général.

5.2.6. Utilisateurs finaux

5.2.6.1. Prise en compte des retours clients

Chaque année, FONDATEL mène une **enquête auprès des clients** pour évaluer leur satisfaction. Ce questionnaire en ligne est précieux pour identifier les attentes, les retours d'expérience et les sources d'insatisfaction. La dernière enquête de satisfaction menée auprès de nos clients révèle une satisfaction générale concernant nos relations commerciales et logistiques, soulignant la qualité de notre accompagnement et de nos services. Toutefois, les résultats mettent également en lumière une demande croissante de transparence sur le cycle de vie de nos produits ainsi qu'un intérêt accru pour le développement de solutions techniques spécifiques. En réponse à ces attentes, nous accentuons nos efforts sur la publication de Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES), certifiées par le programme INIES, afin de fournir des informations précises et vérifiées sur les impacts environnementaux de nos produits. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de répondre de manière ciblée et rigoureuse aux besoins exprimés par nos clients.

5.2.6.2. Santé et sécurité des usagers finaux

La nature même de nos produits garantit une sécurité optimale pour les usagers finaux sur la voirie. Une fois installés, nos produits sont fixes (durée de vie estimée jusqu'à 70 ans) et n'ont pas d'impact sur la santé ou la sécurité des personnes. De plus, ils font l'objet de certifications rigoureuses qui imposent des tests de conformité stricts avant leur mise sur le marché. Ces exigences assurent non seulement la fiabilité et la durabilité de nos produits mais également leur parfaite innocuité pour les utilisateurs dans le cadre de leur usage quotidien.



5.3. Gouvernance & éthique

Ce 3^{ème} pilier constitue un fondement élémentaire de l'engagement de FONDATEL en matière de responsabilité sociétale. FONDATEL veille à inscrire l'ensemble de ses activités dans une démarche éthique rigoureuse. Cette exigence se traduit par des mécanismes de contrôle internes, des politiques claires en matière de déontologie ainsi qu'un dialogue constant avec les collaborateurs, les partenaires et les instances locales. En plaçant l'éthique au cœur de sa stratégie, FONDATEL affirme sa volonté de contribuer à une croissance responsable, au service de l'intérêt général.

QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2024 :

- Engagement de la Direction sur des politiques liées à l'éthique
- Mise en œuvre d'un dispositif d'alerte confidentiel pour réaliser un signalement en interne

CHIFFRES-CLÉ



5.3.1. Gouvernance responsable

Depuis son changement d'actionnaire en 2024, FONDATEL fait partie d'un groupe industriel international disposant d'une structure de gouvernance formelle, incluant notamment un **conseil d'administration** chargé de définir les orientations stratégiques et de veiller au respect des engagements RSE à l'échelle globale.

À son échelle locale, FONDATEL ne dispose pas de structure de gouvernance formelle propre mais s'inscrit pleinement dans les **principes et les politiques du groupe**, notamment en matière de conformité et de responsabilité sociétale. Les décisions opérationnelles sont donc prises en cohérence avec ces lignes directrices, assurant ainsi une continuité dans les engagements RSE.

5.3.2. Lutte contre la corruption et autres pratiques illicites

FONDATEL a mis en place une **politique stricte de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption et toutes autres pratiques non-éthiques** (travail forcé et des enfants, discrimination, pratiques anti-concurrentielles...). Cette politique repose sur des principes de transparence, d'intégrité et de conformité. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs travaillant à FONDATEL ainsi qu'à nos parties intéressées externes telles que les actionnaires, fournisseurs, sous-traitants ou clients.

Pour nos travailleurs, un **dispositif d'alerte confidentiel** permet de prévenir tout comportement à risque : une « personne de confiance » a été identifiée et formée en interne. En adoptant cette démarche proactive, FONDATEL réaffirme sa volonté de bâtir une relation de confiance durable.

À ce jour, nous n'avons identifié aucun incident lié à ces pratiques.

5.3.3. Relations avec les fournisseurs

FONDATEL a mis en place un processus structuré **d'évaluation et d'analyse des risques liés à sa chaîne d'approvisionnement**. Cette démarche vise à garantir que les fournisseurs respectent les exigences éthiques, sociales et environnementales de l'entreprise. Chaque fournisseur est évalué selon des critères techniques précis et incluant également la réalisation d'un bilan carbone ou l'implication dans une démarche de durabilité. Une analyse des risques annuelle permet d'identifier les risques (macro-économiques, financiers, techniques, contractuels, d'image et humains) et de mettre en œuvre des plans d'actions correctifs si nécessaire. Ce dispositif contribue à sécuriser les relations commerciales tout en renforçant l'engagement de FONDATEL en faveur d'une chaîne d'approvisionnement responsable et durable.

5.3.4. Transparence et conformité

La transparence et la conformité réglementaire sont au cœur des engagements de FONDATEL en matière de responsabilité sociétale.

Management par la qualité : depuis 2012, FONDATEL est certifiée ISO 9001, norme internationale qui garantit la mise en place d'un système de management par la qualité rigoureux et orienté client.



Contrôle qualité de nos produits : afin de garantir la conformité réglementaire de nos produits, nous sommes régulièrement soumis à des audits externes réalisés par des organismes certificateurs indépendants. Ces contrôles, liés à la norme EN 124, relative aux dispositifs de fermeture et de couronnement, sont délivrés par des entités reconnues telles que : KIWA, COPRO, BENOR, AFNOR.



Communication sur le cycle de vie des produits : dans une volonté de renforcer la transparence environnementale de nos produits et de répondre aux exigences croissantes de nos clients, nous avons engagé un travail d'analyse du cycle de vie (ACV) de nos produits. Cette démarche vise à quantifier les impacts environnementaux à chaque étape du cycle de vie du produit (de l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits) selon les normes NF EN 15804 et ISO 14025. Les résultats de ces analyses seront publiés sous forme de Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES), vérifiées par une tierce partie indépendante et certifiées par le programme INIES, la base nationale de référence en France. Ces fiches constituent un outil essentiel pour nos clients et partenaires, leur permettant de faire des choix éclairés et responsables en matière de construction durable.



Divers exercices de reporting :

Dans le cadre de son permis d'environnement, FONDATEL est tenue de réaliser des exercices réguliers de reporting auprès des autorités compétentes. Ces obligations nous amènent à suivre de près nos indicateurs financiers, sociaux, sociétaux, éthiques et environnementaux, à documenter rigoureusement nos pratiques et à assurer une traçabilité complète de nos impacts. Cette exigence structure notre démarche de conformité et renforce notre engagement en faveur d'une gestion environnementale transparente et maîtrisée.



Depuis le rachat par notre nouvel actionnaire, nous répondons également à des exercices de reporting avec la mise en place de nouvelles procédures de suivi et de consolidation des données RSE à l'échelle du groupe. Cette évolution nous permet de structurer davantage notre démarche, d'harmoniser nos indicateurs et de renforcer la traçabilité de nos engagements.

Reconnaissance de notre démarche RSE : depuis 2021, nous avons fait le choix volontaire de faire évaluer nos pratiques RSE par l'organisme certificateur tiers-indépendant EcoVadis. Ces pratiques sont regroupées en 4 thèmes : environnement, social et droits humains, éthique, achats responsables. Notre dernière évaluation nous a permis d'obtenir le badge correspondant à une « performance adaptée » selon les standards EcoVadis. Notre score s'est amélioré au fil des années, atteignant aujourd'hui 54/100, ce qui témoigne de notre engagement et des progrès réalisés dans notre démarche. Toujours dans une logique d'amélioration continue et conscients que la démarche RSE est évolutive, nous renouvelons chaque année cette évaluation afin de :



- Structurer notre stratégie RSE autour d'objectifs concrets
- Renforcer la confiance de nos clients et partenaires
- Nous positionner comme un acteur engagé dans une démarche de progrès durable.

Reconnaissance de notre stratégie climatique : en 2022, nous avons décidé de nous engager dans la démarche de labellisation CO₂ Neutral (récemment renommé Taking Climate Action) afin de donner une dimension concrète et vérifiable à notre stratégie climatique. Ce choix volontaire reflète notre volonté d'agir de manière responsable face à l'urgence environnementale en mesurant, réduisant et compensant nos émissions de gaz à effet de serre résiduelles. C'est une étape clé dans notre trajectoire vers un impact environnemental maîtrisé et durable.



L'ensemble de ces labels, certifications et exercices de reporting attestent de notre engagement à respecter des normes strictes en matière de performance, de sécurité et de durabilité et renforcent la crédibilité de notre démarche RSE auprès de nos clients, partenaires et parties prenantes.


5.3.5. Sécurité de l'information

La sécurité de l'information constitue un enjeu stratégique pour FONDATEL, tant pour la protection de ses données internes que pour la confidentialité des informations de ses partenaires et clients. L'entreprise a mis en place des dispositifs techniques et organisationnels tels qu'une politique RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), pare-feux, systèmes de sauvegarde. En intégrant la cybersécurité dans sa démarche RSE, FONDATEL affirme sa volonté de bâtir un environnement numérique fiable, éthique et résilient.

5.3.6. Relations avec les parties intéressées

FONDATEL accorde une attention particulière à la qualité de ses relations avec l'ensemble de ses parties intéressées. L'entreprise adopte une démarche de dialogue structuré et régulier, fondée sur l'écoute, la transparence et la co-construction. Divers canaux de communication

adaptés sont mis en place pour recueillir les attentes, anticiper les préoccupations et prendre en compte les différents retours. Cette dynamique de concertation permet de renforcer la confiance mutuelle, d'identifier des axes d'amélioration partagés et de consolider l'ancrage territorial de FONDATEL (cf. section « 3.1. Nos parties intéressées » en début de rapport).
De plus, FONDATEL étant catégorisée comme un établissement répondant à la Directive des Émissions Industrielles (IED), cela implique une collaboration régulière avec les autorités locales.



6. INDICATEURS DE PERFORMANCE

6.1. Données chiffrées (KPI)

KPI	Objectif 2024	2022	2023	2024
ENVIRONNEMENT				
Rejets dans les milieux eau, air, sols				
Émissions brutes de GES scope 1 (en tCO ₂ e)	Année de référence 2022	16 411	13 517	13 840
Émissions brutes de GES scope 2 (en tCO ₂ e)	Année de référence 2022	2 067	1 366	1 541
Émissions brutes de GES scope 3 (en tCO ₂ e)	Année de référence 2022	36 650	26 209	24 294
Émissions totales de GES scopes 1 + 2 + 3 (en tCO ₂ e)	Année de référence 2022	55 127	41 092	39 675
Poids total des polluants émis dans l'eau (en kg)	Selon valeurs limites définies dans le permis d'environnement	544,5	493,3	770,93
Consommations énergétiques				
Consommation totale d'énergie (en MWh)	< n-1	51 458	41 886	43 303
Consommation totale d'énergie renouvelable (en MWh)	ND	0	0	803
Consommation totale d'eau (en L)	< n-1	31 654	25 885	20 263
Consommation en eau dédiée à la production (en %)	< n-1	92,8	86,0	91,4
Matières premières				
Consommation de MP n°1 (en t)	< n-1	14 793	11 722	13 272
Consommation de MP n°2 (en t)	< n-1	5 229	4 401	4 543
Consommation de MP n°3 (en t)	< n-1	4 368	2 370	2 166
Biodiversité				
Nombre de sites à proximité ou dans une zone sensible	0	0	0	0
Superficie totale du site (en m ²)	ND	166 275	166 275	166 275
Superficie totale de bâtiments (en m ²)	ND	31 409	31 409	31 409
Superficie totale des espaces verts (en m ²)	ND	49 188	49 188	49 188
Déchets				
Poids total des déchets non-dangereux émis (en t)	< n-1	10 167	14 802	13 906
Poids total des déchets dangereux émis (en t)	< n-1	119	142	168
Poids total des déchets valorisés (en t) (qui subissent : réutilisation, recyclage, compostage ou autre)	< n-1	32 747	30 865	27 589
SOCIAL & SOCIÉTAL				
Objectif 2024				
Effectifs				
Effectif total (nombre d'ETP)	ND	109,6	118,7	134,9
Nombre de collaborateurs permanents FEMMES	ND	11	11	11
Nombre de collaborateurs temporaires FEMMES	ND	1	1	1

Nombre de collaborateurs permanents HOMMES	ND	123	132	132
Nombre de collaborateurs temporaires HOMMES	ND	65	50	57
Taux de turn-over (en %)		2,24	4,20	4,89
Santé et sécurité au travail				
Nombre d'heures travaillées	ND	159 559	150 682	184 825
Nombre de jours perdus pour cause de blessure, décès et maladie liés au travail	ND	12	186	102
Nombre d'accidents de travail enregistrés (avec/sans arrêt)	22	22	27	25
Taux de fréquence des accidents avec arrêt (en %)	85	63	99	71
Taux de gravité des accidents avec arrêt (en %)	0,95	1,09	3,14	0,96
Nombre d'accidents mortels enregistrés	0	0	0	0
Management des talents				
Nombre moyen d'heures de formation fournies par employé par ETP FEMME	ND	3,8	89,9	94,4
Nombre moyen d'heures de formation fournies par employé par ETP HOMME	ND	125,8	115,4	51,8
Diversité, équité, inclusion				
Score index égalité H/F	ND	NA	NA	NA
Dialogue social				
Taux de collaborateurs couverts par les accords collectifs (en %)	ND	100	100	100
GOUVERNANCE				
Objectif 2024				
Éthique				
Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés	0	0	0	0
Nombre d'incidents de corruption confirmés	0	0	0	0
Taux de fournisseurs ayant signé le code de conduite des fournisseurs (en %)	En cours	0	0	0
Taux de collaborateurs formés à la démarche RSE/éthique (en %)	En cours	0	0	0
Achats responsables				
Taux de fournisseurs actifs couverts par une évaluation RSE (en %)	50	7	8	47
Taux de fournisseurs avec des contrats contenant des clauses sur les exigences en matière d'environnement, de travail et de droits humains (en %)	En cours	0	0	0
Taux de fournisseurs actifs couverts par une évaluation RSE sur site (en %)	En cours	0	0	0
Sécurité publique				
Nombre d'interventions SAV liées à la sécurité des produits	< n-1	20	23	27
Taux de pièces concernées/pièces produites	< n-1	0,003	0,004	0,005

ND = Non-Défini ; NA = Non Applicable

6.2. Méthodologie de reporting

6.2.1. Normes utilisées

Compte-tenu du montant de son chiffre d'affaires et du nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice 2024, la société FONDATEL n'est pas tenue de déclarer ses informations extra-financières. Cela signifie qu'elle ne répond pas aux exigences de la CSRD ni aux standards ESRS.

Néanmoins, FONDATEL fait le choix de s'inscrire dans une démarche RSE volontaire pour répondre aux attentes de ses parties prenantes en termes de durabilité, anticiper les réglementations et renforcer son image de marque.

Le reporting de ce présent rapport est élaboré selon :

- Le VSME (Voluntary Standard for non-listed micro-, small- and medium-sized undertakings) conçu par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group)
- Les critères d'évaluation utilisés par l'organisme EcoVadis

6.2.2. Périmètre du rapport

Ce rapport concerne l'ensemble des établissements FONDATEL-LECOMTE s.r.l regroupés sous le code NACE 24510 – Fonderie de fonte.

Concrètement, il inclut les établissements suivants :

- La fonderie située à Rue Reppe, 3 – SEILLES 5300
- Son centre logistique/ finition situé à Rue Marie Popelin, 1 – SENEFFE 7180

6.2.3. Limites

Dans la mesure du possible, ce rapport présente un reporting étendu sur trois ans : de 2022 à 2024. Certaines actions étant en cours, tous les indicateurs de 2024 ne sont pas disponibles.

Par ailleurs, ce présent rapport n'intègre pas les deux dépôts de service français.



FONDATEL.COM

seneffe@fondatel.com
Tél. 00 32 (0) 64 23 63 21

Production-siège: Parc Industriel | Rue Reppe 3 | B-5300 Seilles (Andenne)
Commercial-Logistique: Rue Marie Popelin 1 | B-7180 Seneffe

Nous contacter :

Département COMMERCIAL :
seneffe@fondatel.com

Département QUALITÉ/ENVIRONNEMENT :
qualiteenvironnement@fondatel.com

Département RH :
rh@fondatel.com
caroline.verdy@fondatel.com